

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. GAÉTAN LEBEAU, président de la commission
Mme FRANCINE SIMARD, commissaire ad hoc
M. PIERRE-CONSTANTIN CHARLES, commissaire ad hoc

Mme ÉLISE NAUD, secrétaire analyste

**CONSULTATION PUBLIQUE
PDUES – QUARTIERS AVOISINANT TURCOT**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 25 mai 2016, 19 h
Complexe récréatif Gadbois
5485, chemin de la Côte-St-Paul
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 25 MAI 2016

MOT DU PRÉSIDENT..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

M. Guy Dagenais et Mme Viviana Riwilis..... 4

Atelier galerie Reine Vanille

Mme Nathalie Lussier..... 19

Regroupement de résidents du Village des Tanneries

M. Dominic St-Amant..... 32

CIUSSS Centre Sud de l'Île de Montréal

Mme Marie-Michel Mondor et Mme Élyse Cossette 44

PAUSE

Projet Montréal

Mme Sophie Thiébaud, Mme Anne-Marie Sigouin et M. Craig Sauvé 61

SH initiatives urbaines

M. Mauricio Garzon-Beitran, Mr. Arturo Valladeras 78

Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal

M. Derek Robertson..... 90

Mme Vivianne Rochon-Montplaisir 98

AJOURNEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

M. GAÉTAN LEBEAU, président :

5

Bon, on va commencer. Alors, merci, tout le monde, d'être ici. Je vais être obligé de répéter. Je m'excuse pour les gens de la Ville, ça fait à peu près cinquante-deux (52) fois qu'ils vont entendre la même chose. C'est comme ça.

10

Alors, je me présente, je suis Gaétan Lebeau. Je préside cette commission avec deux autres commissaires qui sont Francine Simard et Constantin-Pierre Charles. On est assistés dans notre travail d'Élise Naud, qui agit comme secrétaire et analyste pour la commission; donc, c'est elle qui fait toutes les communications pour la commission, qui nous aide à analyser vos mémoires et qui nous aidera à les traduire en un rapport pour la Ville plus tard. Alors, voilà.

15

Alors, ce soir, on est ici pour accueillir vos mémoires. C'est la troisième période qu'on fait, on était là hier soir, on était là cet après-midi. Ce soir, on a six mémoires à entendre ou six groupes à entendre et puis après, on aura fini.

20

Mais avant, pour ceux qui ne sont pas au courant, ça fait depuis le mois de décembre qu'on travaille là-dessus, donc on a rencontré plusieurs dizaines de personnes, groupes, institutions, et cetera. On a tenu des tables rondes, cinq ou six tables rondes, des ateliers de création avec des personnes âgées, avec des jeunes dans les écoles, avec un peu tout le monde. On a fait circuler un questionnaire en ligne qui a recueilli mille cinq cents (1 500) répondants à peu près. Donc, on a rejoint beaucoup de monde.

25

Et, ce soir, ça termine avec la présentation de cinq ou six mémoires. Et voilà.

30 Je vous rappelle que les consultations de l'Office, globalement, ça repose sur le principe que les citoyens ont le droit de connaître ce qui va se passer dans leur milieu et de s'exprimer pour tenter d'influencer les décideurs. Alors, c'est pour ça qu'on y met tant d'énergie.

35 Ça se déroule selon un protocole bien établi puis, nous, les commissaires, on a un code de déontologie dont vous pouvez trouver copie aux tables d'accueil là-bas, code de déontologie qu'on applique toujours rigoureusement. On en est très fier puis on l'applique. Voilà.

40 Je vais appeler les gens ce soir dans l'ordre dans lequel on vous a convoqués, qui est un ordre prévu à mon horaire. Voilà.

45 Vous aurez vingt (20) minutes, chaque personne a vingt (20) minutes au total pour présenter. Donc, en gros, c'est intéressant de faire peut-être un dix (10) minutes de présentation puis d'essayer de garder du temps pour échanger avec nous. On a souvent des questions à poser.

50 Ceux qui vont nous présenter un mémoire, je vous rappelle qu'on l'a lu attentivement donc, ce n'est pas nécessaire d'y aller dans les détails. On a tout lu ça. Voilà. Et les mémoires que vous présentez, c'est vous qui les rendez publics ce soir. Nous, on va les mettre sur le site web de l'Office demain.

55 Tout ce qu'on fait à l'Office est public. C'est sur le site web. Toutes les rencontres, mêmes les rencontres dites privées, c'est-à-dire où le public n'est pas invité, il y a toujours un compte rendu de fait où on sait qui était là, de quoi on a parlé, et cetera. Voilà.

60 Quand ça va être fini tout ça? Ça va être fini bientôt. Nous, on va travailler à refléter le plus fidèlement possible ce que les gens nous ont dit puis ce qu'ils nous ont dit à propos de ce qu'ils souhaitent que leur quartier devienne dans le futur.

Alors, au-delà des chantiers actuels, ce qui nous intéresse c'est de savoir ce que les gens souhaiteraient pour l'avenir. Et c'est ça qu'on va présenter à la Ville sous forme d'une vision.

65 Alors, ici, aujourd'hui, je veux — c'est une tradition de nommer les employés qui sont ici qui nous aident : à la sonorisation, il y a monsieur Boissé qui est là, la sténographe c'est madame Yolande Teasdale. Donc, tout est enregistré, tout ce qu'on dit ici, c'est enregistré et nous on peut le relire donc comme tout le monde, ça ajoute aux mémoires des précisions, et cetera.

70 À la logistique, on ne la voit pas là, c'est Brunelle-Amélie Bourque, que vous avez peut-être vue à l'entrée. Puis à l'entrée, il y a deux personnes qui sont Denise Mumporeze et monsieur Lafontant qui est là-bas aussi.

75 Je souligne la présence de Luc Doray qui est secrétaire général de l'Office, qui vient toujours nous surveiller un petit peu — c'est une blague! Qui est très intéressé à voir comment ça se passe, comment ça se déroule, les commissions, à quoi les citoyens s'intéressent, et cetera.

80 Bon, voilà, je pense que ça va finir vers 22 h 30, max, puis c'est ça.

85 Alors, je n'ai pas besoin de vous répéter les consignes habituelles, on s'attend à ce que tout se passe dans le respect, respect des personnes qui sont ici puis celles qui ne sont pas ici aussi, parce qu'on sait que dans les dossiers comme ça, des fois, on a sur le cœur plusieurs décisions passées. On le comprend, mais ce n'est pas vraiment la place pour faire le procès des personnes qui ont pu participer dans le passé à ces décisions-là. Voilà.

90 Alors, on va commencer tout de suite, j'inviterais monsieur Guy Dagenais et Viviana Riwilis. C'est ça, votre nom. Allez-y, Madame. Non, vous allez le laisser aller tout seul comme un grand garçon.

M. GUY DAGENAI :

Viviana va m'aider.

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

95

M. GUY DAGENAI :

Oui. Bon, bonjour, Monsieur le président.

100

LE PRÉSIDENT :

Donc, Guy Dagenais — je répète votre nom pour l'enregistrement. Allez-y, vous vous présentez comme citoyen.

105

M. GUY DAGENAI :

Oui.

110

LE PRÉSIDENT :

Allez-y.

M. GUY DAGENAI :

115

Donc, bonjour, Monsieur, Madame et tout le monde ici. Vous m'avez confondu un peu parce que j'ai écrit mon texte. Je voulais le lire, mais je ne le lirai pas. Je vais essayer de ne rien oublier.

120

LE PRÉSIDENT :

Mais vous pouvez le lire, si vous voulez, c'est pour vous.

M. GUY DAGENAI :

125 Bon. Je vais me présenter. Je suis géographe de formation. J'ai enseigné la géographie pendant trente (30) ans. Donc, le territoire c'est de quoi qui me passionne beaucoup. J'ai beaucoup voyagé et puis le territoire, c'est de quoi qui me tient beaucoup à cœur.

130 Mon épouse, Viviana, elle, elle a fait un doctorat en études urbaines... bon. Donc, c'est ça. Pour continuer, nous sommes des citoyens qui habitons ici à Saint-Henri depuis 2011. Nous sommes propriétaires. Nous habitons sur la rue Palm, d'accord? Donc, voilà pour la mise en contexte.

135 Nous adorons énormément notre quartier. On aime ça de voir qu'est-ce qui se passe à l'heure actuelle parce que c'est un endroit qui bouge énormément, tout le contraire de quartier, ou un lieu-dortoir. Nous, on aime ce dynamisme qu'on voit.

Oui. Donc, c'est un lieu... écoutez, je vais lire finalement, ça va être mieux.

LE PRÉSIDENT :

140 Non, vous pouvez le lire, ce n'est pas très long. Il y en a qui ont vingt-huit (28) pages, ce n'est pas votre cas.

M. GUY DAGENAI :

145 Ça va être plus facile comme ça, d'accord. Donc, pour moi ce qui fait de ce secteur un lieu formidable est ce mélange de rues étroites et proximité de résidences qui évoquent un paysage de village d'antan.

150 On voit des vestiges industriels qui rappellent l'époque de la révolution industrielle au Canada. Le canal Lachine, véritable axe de communication et de loisir et, enfin, sa population qui est très diversifiée.

155 Bref, ce territoire représente une grande variété de tout, ce qui est à l'opposé du quartier de banlieue où toutes les rues se ressemblent de même que toutes les résidences se ressemblent. Il y a ici en ce moment une force vive qui engendre plein de belles choses, installations de nouvelles microentreprises, et cetera.

160 Et là, j'ouvre une parenthèse. Lorsque je pense au parc Georges-Étienne Cartier, puis je vois de jeunes familles venir avec leur enfant jouer les dimanches, s'occuper, faire des pique-niques, improviser plein d'activités, je trouve ça magnifique.

165 Donc, je continue. Le développement souhaité ici, en quatre mots c'est : milieu de vie complet. Donc, tout faire afin de rendre ce petit îlot urbain un lieu attractif pour les familles, les entreprises, les artistes, les commerçants, tout le monde.

170 Comment? Bien, il faut augmenter la densité de la population. Quoi que certains en disent, il faut augmenter la densité de la population. Ça prend du monde pour payer les taxes, ça prend du monde pour attirer des commerces viables. Idéalement, on doit pouvoir tout trouver à l'intérieur de quelques pâtés de maisons et ne pas avoir à prendre sa voiture pour aller dans un autre quartier ou sur la Rive-Nord ou sur la Rive-Sud.

175 Avec beaucoup de monde, on peut développer cet esprit de village de proximité, d'entraide et de solidarité. Si je précise tant qu'au développement immobilier, permettre la construction de résidences avec une plus forte densité. Et s'il faut dépasser trois étages, oui. Toute construction de condos devra inclure un minimum de vingt pour cent (20 %) de logements sociaux. Aussi, tout développement doit tenir compte des concepts de développement durable et écologique, il va de soi.

180 Finalement, j'aimerais voir un développement qui met en valeur les atouts du quartier. Premièrement, le Canada Malting, pour son patrimoine industriel à requalifier, en faire un pôle multifonctionnel et résidentiel mixte. Donc, ce qui veut dire, autant des condos haut de gamme, moyenne gamme, bas de gamme, du logement social, des espaces communautaires et puis si

on rêve un peu, même faire un laboratoire de choses nouvelles. Avoir, par exemple, des jardins urbains sur les toits, tout est possible avec la volonté.

185

Une rue commerciale, comme la rue Notre-Dame, qui soit très vivante et vivable et non juste axée sur certains commerces, comme on tend à voir à l'heure actuelle avec l'ouverture de restaurants en grand nombre.

190

Les écoles de quartier, c'est important d'en avoir. Les jeunes, c'est la vie, c'est le futur. La bonne desserte en transport en commun, ça aussi, c'est important.

Le Centre Gadbois, c'est un bijou, il faut continuer à le préserver et à le développer.

195

Le canal de Lachine aussi, avoir plus d'activités, des activités récréotouristiques. Aussi, je trouve, en tant qu'enseignant, on a beaucoup délaissé avec les années, à cause peut-être du manque d'argent de Parcs Canada, la vocation lieu d'interprétation. Donc, si on peut rajouter justement des panneaux d'interprétation et des lieux comme ça qui permettent aux enfants de voir, comprendre ce qu'ils voient, ça serait magnifique, sans avoir nécessité un grand déboursé.

200

Bref, milieu de vie complet, mixité. Pour moi, la mixité sociale, une mixité économique, il faut vraiment tout, tout, tout inclure, que ça soit inclusif. C'est ça qui fait un milieu de vie vivant pour moi. Je fais une analogie à un écosystème; un écosystème qui est pauvre en variété est voué à la mort. Il faut qu'il y ait de la variété, de tout.

205

S'il me reste quelques minutes avant mon dix (10) minutes — est-ce qu'il me reste quelques minutes? Parfait. Si vous le permettez, puisque je suis ici, je vais répondre aux questions qu'il y a ici.

210

Au niveau de la sécurité, oui, il y a des choses à faire absolument parce qu'il y a énormément de cyclistes qui empruntent les rues ici pour se rendre aux pistes cyclables du canal Lachine et c'est très dangereux, parce que souvent, ils négligent de faire des arrêts, les stops, donc ça, c'est un point à surveiller.

215 Pour l'habitation. Évidemment, du logement social. Je ne suis pas contre le condo, je ne suis pas contre... il faut un développement. J'aime mieux voir des édifices condos avec trente (30) familles que de voir cinq bungalows qui occupent le même espace, mais avec moins de familles. Bref, je pourrais en dire tant, on va laisser la place à d'autres.

220 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Ne vous en allez pas, là.

225 **M. GUY DAGENAI :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

230 On va jaser un peu, là. Juste des petites questions de même.

M. GUY DAGENAI :

235 Oui.

LE PRÉSIDENT :

240 Ce n'est pas des grosses affaires compliquées. Ça m'intrigue, et j'en profite parce qu'il nous reste du temps, on va échanger un petit peu là-dessus.

M. GUY DAGENAI :

245

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

250

La Canada Malting, là, vous semblez, la petite explication vous nous avez donnée, vous semblez favoriser un développement là, plus compte tenu de la valeur patrimoniale de l'édifice que de la valeur économique, est-ce que je me trompe?

M. GUY DAGENAI :

255

Pouvez-vous répéter s'il vous plaît?

LE PRÉSIDENT :

260

Vous semblez, vous avez suggéré différentes utilisations là et ça me semble, d'après ce que je comprends, ça me semble plus basé sur votre attachement à la valeur patrimoniale de l'édifice qu'à sa valeur économique. Est-ce que je me trompe?

265

M. GUY DAGENAI :

270

Non. Je vais clarifier. Pour moi, c'est un bâtiment unique. C'est vraiment unique, puis pour moi, c'est une image qui rappelle le passé. Bon, ça prend des sous, ça prend de l'argent pour développer. S'il faut que cet édifice, qu'il y ait des promoteurs qui sont prêts à investir parce qu'ils savent qu'ils vont en retirer un profit, puis qu'ils construisent des condos, qu'on alloue un pourcentage de l'édifice pour ça, oui, mais sous la condition que d'autres pourcentages de la superficie de tout l'ensemble soient occupés à d'autres fonctions.

275 Mais, je ne rêve pas en couleur, je ne m'attends pas à ce que tout d'un coup, on dise, on en fait uniquement un musée ou uniquement quelque chose, non. Ma priorité, c'est de ne pas laisser cet édifice être détruit. Quoi qu'on en fasse avec, ça va être déjà mieux que le perdre.

LE PRÉSIDENT :

280

O.K.

M. GUY DAGENAI :

285

Est-ce que ça répond?

LE PRÉSIDENT :

290

Oui. Oui. Bien, ça répond, je voulais clarifier votre idée. Oui, ça répond dans ce sens-là. Vous parlez de bonne desserte de transport en commun. Plusieurs ici ont soulevé effectivement les problèmes criants de qualité de transport collectif, avez-vous des suggestions concrètes à faire? Allez-y, puis je vous poserai des sous-questions.

295

M. GUY DAGENAI :

Je n'en ai pas. Viviana, est-ce que tu en as?

300

LE PRÉSIDENT :

Ne vous gênez pas, Viviana.

305 **M. GUY DAGENAI :**

Non, mais c'est parce que moi, j'utilise vélo, Wesfalia, auto, pieds, un peu de tout. Je ne le sais pas, il faudrait demander à des usagers.

310 **LE PRÉSIDENT :**

Moi, je ne suis pas supposé, mais je vais lancer des idées, puis vous me direz qu'est-ce que vous en pensez.

315 **M. GUY DAGENAI :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

320

Ici, est-ce que c'est nécessaire qu'on fasse circuler des véhicules de quarante (40) pieds tout le temps? Il ne pourrait pas y avoir des minibus, plus de taxis collectifs, des routes de taxis collectifs? Je trouve, ça, ça manque d'imagination. J'ai travaillé à la STM longtemps, j'apprécie beaucoup la STM, mais je ne comprends pas pourquoi dans le quartier ici...

325

M. GUY DAGENAI :

330

Non, effectivement, parce que là, avec les travaux qui ont lieu, des fois les autobus sont obligés d'emprunter des rues étroites, des changements de routes et ainsi de suite et c'est problématique.

Effectivement, si on peut réduire le volume de véhicules, mais d'un autre côté, c'est un peu mitigé parce que je vois ce qui s'est fait sur le Plateau, avec toutes sortes de transformations, puis c'est un problème pas facile à régler. Je ne sais pas comment on peut

335 régler le problème d'alléger, diminuer la circulation automobile dans le quartier, je ne le sais
vraiment pas.

LE PRÉSIDENT :

340 Bien, je me suis amusé à vous poser quelques questions comme ça parce qu'on entend
beaucoup de critiques là-dessus, mais je n'ai pas entendu beaucoup de solutions ou de projets
pour améliorer le transport collectif. Pourtant, on a vu ailleurs à Montréal des initiatives fort
intéressantes dans les extrémités de la ville; quand il y a moins de densité de population, ça
pose toujours un problème pour les coûts reliés au transport, entre autres choses, et les autorités
345 de transport ont trouvé souvent des solutions intéressantes. C'est pour ça. Mais je n'ai pas
entendu beaucoup à travers nos consultations...

M. GUY DAGENAI :

350 Viviane, arrive.

Mme VIVIANA RIWILIS :

355 Bonsoir, finalement. Moi, j'utilise beaucoup les transports en commun, peut-être que
c'est ça qui me fait... mais, moi, je trouve que la desserte, c'est correct. C'est sûr que parfois, il
faut attendre, il faut attendre toutes les demi-heures, mais pour moi, je me débrouille très bien
avec. On est prêt du métro, et en été c'est la bicyclette ou, disons, le transport actif. Pour moi,
c'est un endroit que c'est bon pour ça. C'est sûr qu'il y a la place, toujours, à améliorer les pistes
cyclables, les liens entre les différentes pistes cyclables, mais je trouve qu'on a la chance d'être
360 pas très loin de beaucoup de stations de métro et c'est assez facile de se rendre là.

Je ne pense pas qu'il faut augmenter le transport en commun. Peut-être, oui, plus des
fréquences des lignes qui sont existantes, mais sinon, moi, je trouve que ce n'est pas un
problème pour moi. Oui, d'autres choses par rapport au transit en général, que c'est de plus en

365 plus fort, le trafic avec le nouvel hôpital et toutes les choses, mais le transport en commun et le transport actif, pour moi, c'est une place qui est bien desservie.

LE PRÉSIDENT :

370 Et j'écoute. Je vous ai posé des questions à partir de ce qu'on entend ici. Notamment, les gens qui viennent au Centre Gadbois avec leur équipement de sport trouvent que ce n'est pas tellement commode, les équipements et les systèmes actuels, on a entendu ça, ici.

375 Bien, bravo. Si vous pensez que c'est correct, c'est correct. Et c'est vrai que le quartier est très bien encadré par des stations de métro, je pense.

Est-ce qu'il y a des questions&

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

380 Oui.

LE PRÉSIDENT :

385 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

390 Monsieur Dagenais, vous parlez qu'une des solutions, c'est augmenter la densité de la population?

M. GUY DAGENAIS :

395 Oui, absolument.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Jusqu'à quel point?

400 **M. GUY DAGENAI :**

Jusqu'à quel point? Jusqu'au maximum possible, au maximum de charge. Moi, je suis heureux quand je vais dans des villes comme Buenos Aires ou d'autres, ou New York, quand je vois qu'on peut vraiment trouver tout, en un espace restreint. Et aussi, de créer l'esprit de village.

405

Ce n'est pas une banlieue ici, on est dans un lieu hyper critique avec le Centre de santé McGill et ainsi de suite, les universités. Pourquoi pas arrêter d'avoir une pensée de petit peuple puis d'avoir une vision grandiose, si on peut développer puis augmenter la densité? Moi, je dis : au maximum possible.

410

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

O.K. Donc ma question suivante est un corolaire de ça et vous avez répondu en partie à mon interrogation. Vous dites : « Permettre la construction de résidences avec une plus forte densité. » Je me demandais jusqu'où, jusqu'à quelle hauteur. Vous avez dit : peut-être même plus de trois étages, vous avez dit, plus de trois étages, oui.

415

M. GUY DAGENAI :

Oui, oui. Six étages, facilement. Six étages. Pas faire des vingt (20) étages, tout ça, non, non. Six étages.

420

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Six, sept?

425

M. GUY DAGENAI :

430 Oui, oui, oui. Très bien. Si je veux vivre en campagne, on va aller en campagne; si je
veux vivre en banlieue, on va aller en banlieue.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

435 O.K.

M. GUY DAGENAI :

440 Ici, on est en ville, six, sept, huit, peut-être mettre un seuil de dix (10), je ne le sais pas,
mais six, on en voit tout près d'ici des édifices à six, puis c'est correct. Ça ne m'agresse pas, il y
a rien là.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

445 O.K. Et j'aurais une dernière question. Vous mentionnez également...

M. GUY DAGENAI :

Je m'excuse. Je reviens là-dessus.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

450 Allez-y.

M. GUY DAGENAI :

455 Si vous permettez?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Bien sûr.

460

M. GUY DAGENAI :

Parce que si un même carré de territoire, tu as six étages en plus de trois, c'est plus écologique, dans ma tête à moi, parce que tu rends l'espace plus efficace.

465

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Voulez-vous me répéter ça? Voulez-vous me répéter ça, s'il vous plaît?

470

M. GUY DAGENAI :

Si, sur un lot...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

475

Oui.

M. GUY DAGENAI :

480

... tu n'as que trois étages.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

485

Oui.

M. GUY DAGENAI :

490 Si tu en as trois autres, six, moi, je trouve que c'est plus écologique d'avoir six étages
que trois.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

495 O.K.

M. GUY DAGENAI :

Parce que pour le même espace, tu maximises son utilisation.

500 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Et il y a plus de personnes qui habitent.

M. GUY DAGENAI :

505 Et c'est plus vivable. Il y a plus de personnes pour venir au Centre Gadbois, il y a plus de
personnes pour aller au marché, puis c'est comme ça.

510 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

O.K. Je comprends que vous souhaitez un environnement grouillant et bougeant?

M. GUY DAGENAI :

515 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Vous parlez du canal Lachine, plus d'activités récréotouristiques?

520

M. GUY DAGENAI :

Oui, certain.

525

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Avez-vous des idées? Vous pensez à quoi?

530

M. GUY DAGENAI :

Bien, j'ai déjà parlé de ça, des interventions. Comme on veut — O.K., je parle en général —, faire une ville qui est wow! Le canal Lachine, il y a des anciens pylônes électriques qui ne servent à rien, on pourrait faire des mobiles avec ça, des choses temporaires spontanées.

535

En hiver, j'y vais sur le Canal tout le temps. C'est sûr, pour des niveaux de sécurité puis tout, il y a des études à faire, mais ça serait possible de faire la patinoire qu'on attend depuis longtemps, de faire ce genre de mini-carnaval, le Winterlude, comme il y a à Ottawa.

540

Donc, c'est ça. L'hiver avoir des activités; en été, déjà, ça va assez bien, ici. Je pense c'est pas mal au seuil d'utilisation à l'heure actuelle. C'est bien. Mais l'hiver, il y a de quoi à faire. Ça, c'est définitif.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

545

LE PRÉSIDENT :

550 Bien, merci beaucoup de vous être déplacés pour nous, pour la collectivité. Merci beaucoup.

M. GUY DAGENAI :

555 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Là, j'entendrais madame Lussier, Nathalie Lussier. Allez-y, Madame, installez-vous.

560 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

565 Alors, vous représentez l'Atelier galerie Reine Vanille.

Mme NATHALIE LUSSIER :

570 Oui, c'est mon atelier galerie que j'ai démarré en février 2015. Donc, ça fait un petit plus d'un an que l'atelier est situé au coin de Eadie et de l'Église. Il se trouve à être à l'étage, au rez-de-chaussée, il y a de la sérigraphie et broderie commerciale. À l'étage, ma voisine, c'est artisan qui fait des miroirs avec bois de grange, tableaux d'ardoise avec, même chose, bois de grange, fait des meubles et tout, donc c'est déjà un édifice où il se passe des choses assez intéressantes
575 au niveau culturel, disons.

580 Donc, le projet que moi je voulais déposer c'était quelque chose d'encore plus gros au niveau artistique, culturel, je visais une résidence. Vraiment une résidence pour artistes, un peu sous la forme des résidences pour personnes retraitées, sans les salons de bingo et les salons de coiffure, mais plus avec, disons, un édifice abritant une salle d'exposition, café des artistes, salles multifonctionnelles qui pourraient servir à offrir de la formation, cours de peinture; au niveau artistique, différents cours et qui pourraient aussi servir à d'autres fins : cours de yoga, cours... bon, bref, différents cours.

585 Et donc, cet édifice-là, qui serait un lieu, quand je parle de résidence, c'est non seulement des ateliers studio, mais là où les artistes pourraient loger aussi. Donc, de là le parallèle avec les résidences pour personnes retraitées, les gens peuvent y loger, mais ils peuvent aussi avoir leur atelier sous un même toit, disons.

590 Et cet édifice-là qui serait un peu, disons, pourrait être une coopérative, donc on parle d'appartements logeables, studios de création dans la même unité, loyers abordables. Cet édifice pourrait avoir son conseil d'administration, si on voit l'option plus coopérative.

595 Aussi, je soulignais le fait que ce qui pourrait être intéressant, avoir un toit vert. Je voyais le côté écoresponsable, toit vert ou jardin communautaire. Et ces deux points-là pourraient être bien si, par exemple, il y a un café des artistes qui serait abrité dans cet édifice-là, bien, le café pourrait être en partie approvisionné par le toit vert ou les jardins communautaires.

600 Donc, c'est un peu autosuffisant, disons, en partie et aussi, cet édifice-là, bien, il pourrait y avoir une partie des logements qui seraient des résidences pour artistes internationaux. Donc, on parle de loyers à court terme qui apporteraient des revenus supplémentaires à la coopérative.

605 Ensuite, donc pour le lieu, bon, le lieu serait à déterminer. Moi, j'ai mis dans mon document l'atelier où je suis actuellement. Je sais que les édifices autour sont à vendre ou certains pourraient être intéressés à vendre leurs édifices, peu importe la raison, mais dans le cadre d'un projet comme celui-ci, ça pourrait être un endroit à considérer, peut-être.

610 Ensuite, bien, ce projet-là, je trouvais qu'il cadrerait bien avec le Plan de développement. Donc, améliorer l'accessibilité. Si on regarde l'ouest de Montréal, parce qu'à Montréal centre-ville, que ce soit le Mile-End, le Plateau, même si on ne regarde que les ateliers d'artistes, ils sont très bien desservis. Alors que l'ouest de l'île, peut-être un peu moins. Il y a le Complexe du Canal Lachine, mais on ne peut pas y habiter. J'ai fait mes recherches, on peut louer des espaces de création, mais on ne peut pas y habiter.

615 Je sais que dans le passé, ça se faisait. Ensuite, il y a eu des règlements qui sont passés, je ne sais pas exactement quelles étaient les raisons, mais maintenant, on ne peut plus loger dans le Complexe du Canal Lachine.

620 Le Complexe du Canal Lachine serait un exemple pour ce qui est d'un édifice qui abrite plusieurs services; parce qu'à l'intérieur de ce complexe-là, il y a une petite galerie. Mais pour ce qui est du côté logement, il n'y en a pas. Puis, bon, café des artistes et tout ça, et les autres services qui pourraient être offerts, je n'en connais pas à Montréal qui offrent ces services-là.

625 Par contre, cet exemple-là, je sais que ça se fait ailleurs. Quand je parle d'ailleurs, j'ai voyagé un petit peu, c'est au Mexique, à Puerto Vallarta, il y a un endroit qui s'appelle Art Vallarta qui est exactement ça, qui est un complexe qui abrite des logements, à l'intérieur duquel il y a une salle d'exposition, il y a des salles multifonctionnelles. On peut faire de la poterie, on peut faire de l'estampe, on peut faire vraiment beaucoup, beaucoup de choses.

630 Aussi, cet édifice-là, je parle d'un projet qui a plusieurs composantes. Tantôt, j'étais contente d'entendre le monsieur qui est passé juste avant moi parce qu'on cherchait aussi des façons de peut-être, au niveau écologique, bien, il pourrait y avoir une borne Bixi tout près pour que les gens puissent circuler sans utiliser de voiture. Il pourrait y avoir aussi une borne de Communauto.

635 Pour les résidents de l'édifice, et même aussi peut-être pour les gens qui seraient intéressés dans le quartier en créant un lien d'appartenance, en créant un lien d'échanges, j'ai souligné qu'il pourrait y avoir des services. Bon, on parle de transport groupé, Communauto, Bixi,

640 et cetera, mais d'achats groupés aussi. Comme, par exemple, matériel d'artiste, il pourrait y avoir des achats faits une fois par mois... bon, je dis une fois par mois, une fois par semaine, peu importe, et il pourrait y avoir des tarifications à la baisse pour ces gens-là qui commandent en grande quantité d'un coup et puis, bon, ensuite, on se répartit les coûts.

645 Môme chose au niveau alimentation; alimentation maison. Il y a plusieurs organismes qui existent, nourrir, tout ça, où on peut commander en grande quantité d'un coup et puis ensuite, bon, on se partage les frais.

650 Donc, pourquoi ce projet-là rejoint plusieurs des priorités du Plan de développement? Bon, au niveau des équipements collectifs, améliore l'accessibilité, développement de la trame culturelle, crée des aménagements multifonctionnels.

Au niveau de la dynamisation économique et de la cohabitation des fonctions, bien, on fait connaître le secteur par différents moyens. On déploie le concept de quartier complet, qui comprend l'habitation, les emplois, loisirs, services, commerces de proximité, et cetera.

655 Ensuite, on développe un milieu de vie où on a envie de vivre, en faisant venir des artistes ici. On fait venir des artistes, les gens vont suivre. On veut gentrifier le quartier, faites venir des artistes, le monde va suivre. On aime ça où ça bouge et puis aussi, si je prends la de l'Église, sur la de l'Église, il y a vraiment - surtout le coin où je suis, Eadie et de l'Église - il y a rien. Il y a vraiment beaucoup d'anciens commerces qui sont vides. On jurerait un petit coin fantôme où il ne se passe vraiment pas grand-chose. Donc, en amenant cette communauté-là de gens, on pourrait peut-être faire en sorte aussi que tous ces petits espaces vacants là pourraient éventuellement être loués par des petits commerces, que ce soit un café ou, bon, peu importe.

665 Ensuite, la qualité des milieux de vie, permettre aux résidents de s'épanouir dans un quartier qui favorise l'entraide, l'autonomie, la cohésion sociale avec les idées dont je vous ai mentionné tantôt, qu'on pouvait utiliser certains des organismes qui existent déjà pour des achats groupés. Ça peut même aider les gens du quartier, peut-être ceux qui sont à revenu modique ou, bon, pourraient participer à ces achats groupés là, pas seulement que les gens de

670 la résidence, mais ça pourrait être des services qui pourraient être offerts aussi aux gens du quartier.

Ensuite, qu'est-ce que je disais? Bon, c'est ça, je parlais des exemples où ce genre de projet existe ailleurs.

675 Et puis un autre point que je soulignais dans mon document, c'est qu'il serait intéressant et utile d'avoir un répertoire des artistes et des artisans du Sud-Ouest. Je me suis informée auprès de la conseillère de ville pour savoir si un tel document existait, puis celui qui existe présentement date de 1999. Donc, ce serait peut-être une bonne chose qu'il soit mis à jour.

680 Et puis, bien, je pense qu'on a fait le tour de ce que j'ai déposé. Mais ce projet-là, j'en ai déjà discuté avec d'autres gens. J'ai participé à une table de concertation. Je parlais de la conseillère de ville, madame Anne-Marie Sigouin, que j'ai approchée déjà pour parler de ce projet-là. On s'est réunis, moi, elle et d'autres intervenants, madame Nathalie Volant qui est aussi à la tête du Complexe du Canal Lachine, du Complexe Dompark, et il y a des gens qui
685 sont déjà intéressés par ce projet-là.

Donc, je suis ici aujourd'hui, dans le fond, peut-être juste pour renchérir que ça serait vraiment un bon projet. Je pense que pour le Sud-Ouest, pour l'ouest, pour l'ouest de Montréal, ça n'existe pas. Ça n'existe carrément pas. Alors, voilà.

690

LE PRÉSIDENT :

Merci. Je comprends mieux votre idée. Parce que quand j'ai lu la feuille, je ne savais pas trop, est-ce que c'est un projet qui existe déjà ou qui est en gestation?

695

Mme NATHALIE LUSSIER :

Non.

700 **LE PRÉSIDENT :**

Là, je comprends qu'il est en gestation dans votre tête.

705 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

710 Vous en avez parlé avec d'autres?

Mme NATHALIE LUSSIER :

Oui, tout à fait.

715 **LE PRÉSIDENT :**

Et vous espérez lancer l'idée pour que...

Mme NATHALIE LUSSIER :

720 Pour que ça se fasse.

LE PRÉSIDENT :

725 ... plus de gens le rattrapent et tout ça.

Mme NATHALIE LUSSIER :

Oui. Tout à fait.

730 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Vous venez ici comme certains vont aux Dragons pour faire connaître...

735 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Oui, c'est ça. Mais qui ne risque rien n'a rien, hein?

LE PRÉSIDENT :

740 J'espère qu'on aura autant d'influence que ça. Mais, pour l'instant, est-ce que vous avez un organisme qui est constitué? Avez-vous une charte?

745 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Oui. Oui, oui, tout à fait. J'ai une société en nom collectif, l'Atelier galerie Reine Vanille. Moi, je suis la directrice de cet atelier-là. Et, comme je vous disais, qui est situé au coin de Eadie et de l'Église, donc c'est un atelier galerie.

750

LE PRÉSIDENT :

O.K., mais votre charte c'est pour votre garderie et c'est votre garderie...

755 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Oui. La galerie. Atelier galerie.

760 **LE PRÉSIDENT :**

Votre galerie, je m'excuse. Déformation, j'ai vu mes petits-enfants ce matin, puis ça m'a chaviré.

765 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

On peut leur donner des cours à vos petits-enfants.

770 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

Mme NATHALIE LUSSIER :

775 Des cours de dessin, des cours de peinture. On a un artiste ici, Sylvain Chagnon, aussi, qui vient appuyer le projet. Je ne suis pas seule ici. Oui.

LE PRÉSIDENT :

780 Donc, vous avez votre charte, c'est pour votre galerie?

Mme NATHALIE LUSSIER :

Atelier galerie, oui.

785

LE PRÉSIDENT :

Mais vous n'avez pas une charte spécifique pour soutenir votre projet pour le moment. C'est ça?

790 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Pas pour le moment, non, parce qu'on parle d'un projet quand même d'envergure.

795 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Et j'allais vous demander, mais là je pense que j'ai ma réponse, j'allais vous demander : qu'est-ce que, puisque vous venez présenter ça ici, qu'est-ce que vous pensez que pourrait être le rôle des pouvoirs publics dans le développement de ce projet-là? Mais là vous m'avez dit que...

800

Mme NATHALIE LUSSIER :

805 L'aspect financier, entre autres. Parce que, de 1, pour que ce projet-là puisse avoir lieu, bon, de 1, ça nous prend une bâtisse, un lieu. Là, j'ai parlé du coin Eadie - de l'Église qui pourrait être une possibilité. Est-ce que la Ville, les intervenants seraient intéressés à peut-être acheter ces buildings-là puis pour ensuite les convertir en ateliers, ou plutôt en logements résidences pour artistes.

810

Donc, comme je vous dis, j'ai déjà approché la conseillère de ville qui, elle, croit que c'est faisable. Comme je disais à madame Simard tantôt, j'ai déposé ce document-là, mais je sais qu'il être aussi déposé par madame Sigouin et peut-être quelqu'un d'autre aussi. Donc, dans le fond, ça vient renchérir, appuyer...

LE PRÉSIDENT :

815

En tout cas, on vous souhaite que ça fasse du millage. Il y a beaucoup d'édifices, beaucoup de gens viennent nous voir ici dans la consultation pour nous dire qu'il y a plein auxquels on cherche une vocation, et peut-être que vous aurez des échos de ce côté-là.

Est-ce que vous avez des questions?

820

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui, moi, j'en ai une. Dites-moi, Madame Lussier, pourquoi est-ce que c'est si important que les artistes puissent habiter au même endroit que là où se trouve leur atelier?

825

Mme NATHALIE LUSSIER :

Parce que les artistes qui sont riches, je ne dis pas qu'il n'y en a pas du tout, mais il n'y en a pas beaucoup, et puis de louer un atelier et en payer aussi un appartement, le coût des deux combinés va être assez dispendieux. J'ai fait quelques recherches, juste, par exemple, le Complexe du Canal Lachine pour le plus petit des espaces à louer, je pense que c'est huit cents quelque chose (800 \$) par mois. Là, on parle d'un local de création, on ne peut pas habiter là.

830

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Hum, hum.

835

Mme NATHALIE LUSSIER :

C'est strictement un local, un studio, un atelier. Donc, huit cents quelques (800 \$) par mois, plus il faut se nourrir, il faut se loger, il faut vivre, et cetera. Donc, alors, la combinaison des deux et aussi de retrouver, de se retrouver sous un même toit - bien, sous un même toit, on s'entend, là, dans un même édifice -, pouvoir partager, pouvoir échanger et pouvoir partager aussi, comme par exemple, on parlait des différents services qui est une galerie, un café des artistes, salles multifonctionnelles, donc tous ces éléments-là s'ajoutent au, comment dire... bien, à l'importance du projet. On parle d'un sentiment, non seulement un sentiment d'appartenance, mais des services qui peuvent être partagés.

840

845

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Hum, hum.

850

Mme NATHALIE LUSSIER :

855 Donc, on diminue aussi les coûts de cette façon-là. Disons, pour exposer, si on veut louer une petite galerie, ça coûte les yeux de la tête. Si on est plusieurs à le faire et c'est sous un même toit, bien, on épargne de ce côté-là.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

860 Et quelle taille serait souhaitable ou idéale?

Mme NATHALIE LUSSIER :

865 Mon dieu! Comme a dit le monsieur, le plus possible.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

 Vous chercher à densifier, là.

870 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

 Oui, mais on parlait tantôt, on parle de gentrification, on parle d'amener des gens, on parle... bien, écouter, comme on dit « sky is the limit! » Si on peut se permettre d'avoir un bel édifice et d'aller chercher le plus d'artistes possible, pourquoi pas? Bien, pourquoi pas?

875 **M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:**

 Ce qui veut dire que ça serait adressé à des artistes d'ailleurs, ce n'est pas uniquement des artistes qui proviendraient du Sud-Ouest.

880

Mme NATHALIE LUSSIER :

885 Bien moi, si j'ai bien compris le Plan de développement, on veut amener les gens. On veut que les gens s'établissent ici.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

890 O.K.

Mme NATHALIE LUSSIER :

895 On veut avoir du monde dans le Sud-Ouest. Donc, si on veut du monde, on les prend où, ces gens-là? On veut que les gens s'en viennent ici, bien, oui, effectivement il va y avoir des gens d'ailleurs qui vont venir s'établir ici. Mais en même temps, on ne dit pas aux gens qui sont déjà ici de s'en aller là, ce n'est pas ça du tout. Il va y avoir, c'est ce que je disais aussi dans mon document tantôt, on parle de mixité sociale, on parle de sentiment d'appartenance, on parle d'échanges, on parle de... bref.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

900 Tout à fait. Mais en fait, mon intervention c'est parce vous aviez parlé du répertoire des artistes.

Mme NATHALIE LUSSIER :

905 Oui.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

910 J'imagine que le répertoire des artistes concerne uniquement les artistes qu'on retrouve...

Mme NATHALIE LUSSIER :

915 Bien, les artistes qu'on a présentement, puis il pourra être bonifié par la suite, là, oui, tout à fait. Mis à jour, oui.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

920 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Ça va? Bien, je vous remercie beaucoup. Vous montrez beaucoup d'enthousiasme.

925 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

930 J'espère que votre projet, ça va avancer. Bonne chance.

Mme NATHALIE LUSSIER :

935 Merci beaucoup. Merci.

LE PRÉSIDENT :

940 Voilà. Alors, j'appellerais le Regroupement des résidents du Village des Tanneries, monsieur St-Amant. Donc, pour les fins de l'enregistrement, monsieur Dominic St-Amant. Allez-y.

M. DOMINIC ST-AMANT :

945 Bonsoir. Oui, bon, je suis ici pour résumer, en premier lieu, le mémoire qu'on a déposé. Il va y avoir une partie B à ma présentation.

950 En fait, oui, bon. Le projet du parc des Tanneries est venu, il y a des promoteurs qui ont voulu développer le terrain d'une façon très dense, ce qui n'est pas toujours souhaitable, même s'il y en a qui souhaitent ça. Dans le quartier des Tanneries, ce n'est pas très souhaitable puisque c'est un quartier enclavé. Donc, on a fait une pétition puis quatre-vingt-cinq pour cent (85%) des résidents se sont prononcés contre le projet.

955 Donc, le projet a été refusé par l'arrondissement. Bon, probablement que la pétition a aidé, mais aussi physiquement, c'est un quartier particulier qui est enclavé, qui manque de stationnement, en fait, c'était un des points principaux au refus de construire cent trente-cinq (135) unités au lieu de soixante-quinze (75).

960 À l'issue de cette décision-là, le Conseil d'arrondissement a fait comprendre au promoteur qu'il devait intégrer dix pour cent (10 %) de la superficie du terrain en parc public, en espace public. Donc, c'est déjà ça de gagné pour le parc des Tanneries, mais on considère qu'il y a un plus grand potentiel à cet endroit-là.

965 Je vous passe un peu le contexte historique. Bon, on sait, le Village des Tanneries, il est un peu sous la loupe des médias, ces temps-ci, avec les vestiges qu'on retrouve. Donc, c'est vraiment un endroit qui fait partie un peu du berceau de Montréal, c'est un endroit important historiquement puis qui a subi, au cours du temps, beaucoup de désagréments dus, bon, aux constructions de l'échangeur à l'époque Drapeau.

970 Puis, mais encore une fois, aujourd'hui, seulement cinquante (50) ans plus tard, c'est reparti. On vit dans la poussière, on vit dans le bruit, la pollution et tout ça. Donc, on voit ici le quartier des Tanneries, bon, on voit que c'est vraiment un petit îlot de trois culs-de-sac enclavés. Au sud on a le chemin de fer, au nord, on a l'échangeur Turcot, à l'ouest aussi et à l'est, bien, on

975 a la rue Courcelle qui est très passante, qui n'est pas vraiment un débouché du quartier, le Home Depot, les Lofts Telpro. Donc, c'est vraiment un micro quartier qui a été longtemps oublié. Même présentement, je veux dire, on le ressent même au niveau de l'entretien ménager, c'est vraiment un quartier qui a besoin un peu d'amour.

980 Donc, notre projet du parc des Tanneries, en fait, c'est de prendre les trois lots qui se situent entre la rue Walnut et la rue Saint-Rémi. Ce que ça nous permet, en fait, ces lots-là, c'est de désenclaver le quartier vers l'ouest. Donc, tous les développements futurs qui s'en viennent grâce à la construction et au réaménagement des abords de Turcot, je pense principalement au terrain du 780, Saint-Rémi, là où présentement c'est le camp de base de la construction. Donc on a une possibilité maintenant, grâce à ce terrain-là, de s'ouvrir vers l'ouest. Puis, par le fait même, vers le CUSM et beaucoup plus. Ça sera ma partie B à ma présentation, plus
985 précisément sur le 780, Saint-Rémi.

LE PRÉSIDENT :

990 Juste, je me permets de vous interrompre.

M. DOMINIC ST-AMANT :

Oui?

995 **LE PRÉSIDENT :**

La partie qui est en vert, c'est trois lots privés?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1000 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1005

Qui appartiennent à trois propriétaires privés?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1010

Deux propriétaires, en fait. Il y a un propriétaire qui est l'entrepôt du Bazz, qui est abandonné depuis quatre ans environ. C'était un entrepôt de luminaires, à l'origine, puis maintenant, bon, c'est abandonné. Il y a déjà eu un avis de démolition sur cette bâtisse-là.

1015

J'ai retrouvé dans les archives, comme quoi il y a un projet qui a été accepté, même à la Ville, de maisons de ville en format très respectable, qui respectait aussi la partie boisée parce qu'il y a vraiment un lot boisé avec des armatures au centre, puis le projet avait été accepté puis soudainement, bien, on entend parler du fameux projet de cent trente-cinq (135) unités qui regroupe les trois lots. Donc, on soupçonne que le promoteur à qui appartiennent les deux autres terrains vacants est allé solliciter son voisin pour essayer de faire plus gros. Ce qui a été avorté grâce à peut-être la pétition.

1020

LE PRÉSIDENT :

Mais le promoteur qui voulait bâtir en hauteur les condos et tout ça...

1025

M. DOMINIC ST-AMANT :

Oui.

1030

LE PRÉSIDENT :

Il était propriétaire ou pas du terrain?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1035

Il est propriétaire du lot... des lots du fond. Donc le 708, Walnut, puis le lot qui n'a pas d'adresse parce qu'il n'a jamais été construit, donc les deux terrains plus au sud de Walnut.

LE PRÉSIDENT :

1040

O.K. Puis le terrain en jaune, ça, ça appartient au ministère?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1045

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1050

C'est le ministère qui a exproprié pour s'en servir comme base de chantier?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1055

Base de chantier et aussi pour la construction, et évidemment, étant donné que l'échangeur descend, vient encore nous compresser.

LE PRÉSIDENT :

1060

Est-ce que l'avenir est décidé, sur ce terrain-là à votre connaissance?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1065

À ma connaissance, non. Puis, j'y arrive plus loin dans ma partie B, c'est une espèce de flou même dans les plans de développement. Peut-être que certains pourront m'éclairer là-dessus, mais...

1070

LE PRÉSIDENT :

Bien, au besoin, nous, on peut toujours demander à la Ville par écrit puis la Ville nous répond.

1075

M. DOMINIC ST-AMANT :

O.K. Oui, parfait.

LE PRÉSIDENT :

1080

Et ça, c'est déposé sur le site web de l'Office.

M. DOMINIC ST-AMANT :

1085

Bien, en fait, c'est ça. Pour la première partie, donc le parc des Tanneries, bien, pour nous, c'est ça. C'est une façon de désenclaver le quartier puis de redonner un peu d'amour au quartier.

1090

On parle aussi, dans le mémoire, d'en profiter pour en faire un espace commémoratif, pas nécessairement un musée, mais juste un endroit, juste de porter le nom des Tanneries ou peut-être quelques photos du passé pourraient redonner un peu, redorer l'image du patrimoine qu'on est en train de, pas d'enterrer, mais de déterrer, plutôt. Donc, voilà pour le parc des Tanneries.

1095 Maintenant, si on regarde, parce qu'en fait cet exercice-là nous a amenés à voir plus grand, veux, veux pas. Quand on commence à regarder les maps, en voyant qu'on pouvait se désenclaver vers l'ouest, vers le 780, Saint-Rémi on se rend aussi compte que le 780, Saint-Rémi, c'est une plaque tournante possible. C'est vraiment l'occasion ici qu'on a de développer l'entièreté de l'ouest du Sud-Ouest.

1100 En fait, on peut voir que, bon, il y a le CUSM en haut avec tous les développements qu'on peut déjà voir sur les dessins 3D et tout ça, avec les paliers qui descendent. Donc, on est capable d'aller se relier au CUSM grâce à ce terrain-là. Par le fait même, à la station de métro Vendôme, à la Gare de trains Vendôme. Comme je l'ai dit, bien, évidemment, ça peut inclure le
1105 Village des Tanneries, mais aussi toute l'allée des tanneries sur laquelle il y a déjà un projet d'amélioration qui est en cours, qui peut nous mener jusqu'au métro Saint-Henri.

 Mais aussi, on a vu que le centre Gadbois allait prendre probablement beaucoup d'ampleur, puis on se rend compte, avec le terrain au lot 4 qui est en face de l'école James Lyng,
1110 bien, on se rend compte qu'on est tout près, là. La seule chose qui sépare ce lot-là du 780, Saint-Rémi, c'est la voie ferrée. Donc, si on peut trouver une façon de traverser la voie ferrée, comme ce fût un jour le cas avec le viaduc Pullman qui a été fermé un jour, bien là, tout d'un coup, on ne vient pas juste de désenclaver les Tanneries, mais toute la partie nord de la voie ferrée.

1115 On voit ici, en vert, l'ampleur... tout ce qui est en vert, un peu tout le grand C qu'on est capable de créer avec l'entièreté de l'est de l'échangeur Turcot, sachant que le nord est déjà développé avec le CUSM puis qui va se verdir aussi en descendant la côte, bien, on a l'occasion ici vraiment de créer un écosystème, une synergie dans ce nouveau quartier qu'on essaie de créer.

1120 Donc, le réseau de pistes cyclables, aussi, je tiens à noter que l'Allée des Tanneries, ici, bloque... premièrement, il n'y a pas de passage pour les vélos, ici, il faut aller sur le bord de la voie ferrée. Je crois que c'est prévu dans la réfection de l'Allée des Tanneries d'ajouter ce passage-là, mais on bloque ici à Saint-Rémi, on bloque présentement. Donc, il n'y a pas de

1125 possibilité, c'est un dead-end. Donc piste cyclable finie, on retourne chez nous, quand, en fait, bien, ça serait possible de traverser jusqu'au 780, Saint-Rémi.

En fait, on a fait un tracé ici de la piste cyclable. Donc, on voit la ligne bleue qui passe ici, donc c'est l'Allée des Tanneries ici. Donc, on bloque ici présentement, puis si on débloquent, bien, on pourrait se rendre au 780, Saint-Rémi, traverser la voie ferrée avec un simple passage piéton, vélo, et tout ça puis, bien, déboucher directement sur le nouveau terrain de Gadbois qui nous amène jusqu'au canal et qui crée cette espèce de grande synergie de l'ouest du quartier.

Donc, j'ai une autre image ici qui démontre le fameux viaduc Pullman qui a été condamné à un moment donné, qui était cette espèce de possibilité de passage. Présentement, la seule autre façon dans ce coin-là de traverser, bien, c'est par Saint-Rémi, en dessous du viaduc Saint-Rémi. Donc, on aurait l'occasion maintenant de le faire autrement en restant toujours dans des espaces verts.

1140 Parlant d'espaces verts, bien, on s'entend, il faut que ces endroits-là soient verdis, « enverdis », comment dire. Des arbres et tout, c'est important, il faut contrer la pollution. Le taux de pollution, c'est un des taux de pollution les plus élevés qu'on a ici au Sud-Ouest. On parle d'un niveau de NO2 de plus de 23 ppb. C'est beaucoup de pollution, en fait, et c'est important de compenser avec de la verdure. Contrer les îlots de chaleur aussi puis, finalement, juste amener

1145 une qualité de vie dans un endroit qui... bon, des dessous d'autoroute, souvent ça ressemble plus à des ghettos, mais là, on a l'occasion de faire complètement le contraire avec les visions qu'on a aujourd'hui, puis les façons de réfléchir en urbanisme pour intégrer ça mieux.

Les propositions. On parle de, bien, un marché alimentaire. Le Village des Tanneries et tout l'ouest est dans un désert alimentaire. Selon la définition, on est à plus de cinq cents mètres

1150 (500 m) d'une épicerie ou d'un endroit pour s'approvisionner en nourriture. Donc, de faire un marché à cet endroit-là, j'ai fait des calculs sur Google Maps, puis ça vient se juxtaposer à la perfection avec le cinq cents mètres (500 m) du IGA. Donc, on est vraiment en train de combler un besoin à ce moment-là.

1155

1160

Ferme urbaine. On a beaucoup de familles défavorisées, on vit en ville, les gens ne sortent pas beaucoup de la ville, c'est peut-être une belle occasion d'amener un peu de nature puis des animaux avec... ça pourrait être parrainé par des organismes, par exemple, puis que les enfants puissent avoir accès à des poules, des trucs comme ça, puis d'avoir un peu de vie rurale en ville pour ces enfants-là.

1165

Sinon, on parle aussi, une idée, un marché aux puces. J'ai voyagé beaucoup, c'est quelque chose qu'on voit beaucoup en Europe. On demande, en tant que touriste, qu'est-ce qu'on devrait aller voir. Souvent, on se fait référer au flea market. C'est un truc intéressant, pas seulement pour vendre des cochonneries, mais pour des artisans qui peuvent vendre de l'art puis refléter la culture locale. Pour des touristes, c'est des trucs assez intéressants qui attirent. En tout cas, à toutes les fois que j'ai été dans ces fameux flea market-là, c'est bondé de monde puis ça grouille de vie.

1170

Donc, bien voilà. Je trouve que ce terrain-là, c'est une belle occasion de rassembler le tout puis de créer une nouvelle synergie dans l'ouest, qui a longtemps été délaissé sous les structures de béton.

1175

LE PRÉSIDENT :

1180

Bien, merci beaucoup. C'est un bel effort pour articuler toutes sortes d'idées en même temps. Je n'aurai pas beaucoup de questions quant à moi. Je ne sais pas si mes collègues en ont. Je trouve que c'est une façon intéressante de présenter ça. Vraiment, pour moi, c'est une perspective nouvelle. Puis les explications que vous vous êtes donné la peine de venir nous apporter, complètent bien votre document. Non pas que votre document n'est pas clair, mais vous avez ajouté des précisions intéressantes.

1185

M. DOMINIC ST-AMANT :

Oui. C'est une deuxième parenthèse, effectivement, oui.

LE PRÉSIDENT :

Good. Questions?

1190 **M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:**

Moi, j'ai deux petites questions. Connecter le 780, Saint-Rémi au CUSM, au métro Vendôme, est-ce que vous y avez réfléchi comment ça pourrait se faire?

1195 **M. DOMINIC ST-AMANT :**

1200 Bien, en fait, il y a le boulevard urbain, il va falloir traverser, on s'entend. Je veux dire, si moi je suis malade au Village des Tanneries, je dois avoir une façon de monter la côte. On voit beaucoup les images avec les paliers, les chemins piétonniers qui descendent du CUSM, j'ose imaginer que ces paliers-là ne vont pas simplement mourir parce qu'il y a une route qui passe. Des routes, il y en a partout, donc on est capable de les traverser, que ça soit juste... à la limite, à ce moment-là, c'est une traverse piétonnière ou cycliste pour le boulevard urbain, mais qui nous amène sur un grand espace vert, après, qui est le 780, Saint-Rémi. Qui est énorme, soit dit en passant, comme lot.

1205 **M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:**

Hum, hum.

1210 **M. DOMINIC ST-AMANT :**

1215 Puis ça me fait penser aussi, c'est que c'est très flou aussi sur les développements quand on regarde la map de Turcot projeté, il y a des zones dans la légende qui sont des espaces verts, prévues pour être des espaces verts puis cette espèce de triangle-là est juste oublié, on dirait, puis c'est un lot d'une extrême importance, en fait.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1220 Oui. À part des propositions que vous avez faites, lorsque vous parlez de quartier oublié, de dette morale, c'est quand même assez fort.

M. DOMINIC ST-AMANT :

1225 Oui.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1230 Au-delà de ce que vous proposez, est-ce qu'il y aurait autre chose qui pourrait venir atténuer ce sentiment-là pour les citoyens, qui pourrait être fait selon vous?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1235 Bien, écoutez, le Village des Tanneries, c'est vraiment une petite communauté. Ça porte le nom de village et ça le porte très bien. C'est un village. Tu sais, les gens se connaissent, on se voit tous les jours. Il y a seulement trois cents (300) unités dans le Village des Tanneries. Là-dessus, je ne le sais plus combien sont les HLM, mais il y a une partie qui sont les HLM, donc c'est vraiment un microcosme.

1240 Donc, les gens défavorisés, aussi, n'ont pas d'attente, hein? Ils sont habitués, ils vivent là-dedans, la poussière, les gens endurent. Donc, je pense que juste de leur donner de l'espace vert, c'est assez, puis de rappeler l'importance historique de ce quartier-là pour donner un peu de fierté à ces résidents-là de dire : j'habite dans le Village des Tanneries; pas le ghetto, mais...

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1245 Alors, ça, je comprends, mais vous exprimez quand même un endettement. Est-ce que cet endettement-là c'est quelque chose qui est partagé?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1250 Bien oui, je veux dire, il y a de la grogne présentement, on vit dans la poussière. J'ai failli rajouter une photo à ma présentation de ma table sur ma terrasse, que j'ai lavée hier. C'est incroyable la croûte de poussière qui se fait en une journée. On vit là-dedans depuis plusieurs années déjà puis pour plusieurs autres années.

1255 Puis même avant les constructions, c'est un endroit pollué. La pollution, elle monte dans le ciel, mais elle redescend. Donc, c'est un quartier un peu sale. Je veux dire, quand j'ai aménagé là, j'ai acheté là au début parce que je le voyais comme un tremplin d'investissement parce que ce n'était pas cher. Finalement, le quartier se développe puis on apprécie le milieu de vie. Mais quand j'ai aménagé là, ça ressemblait un peu à un ghetto. Ma mère a été visiter avant
1260 que j'emménage puis elle a pleuré.

Maintenant, elle trouve ça très... elle aime le quartier, elle comprend la synergie, mais il y a de l'amour à y donner encore. Ça se passe, il y a beaucoup de gens qui mettent de l'amour dans le quartier. Il y a eu une ruelle verte qui a été faite, mais bon, qui est un contrecoup d'un
1265 immense complexe de condos qui a été construit au coin de Courcelle et Saint-Jacques, mais c'est toujours un peu en contrecoup.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1270 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1275 Une petite question encore?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire:

1280

Une petite question. Je voudrais revenir au 780, Saint-Rémi. Dans vos recommandations, vous parlez de développer de façon réfléchie. Vous pensez, vous avez fait état de l'idée d'un espace vert. Qu'est-ce que ça pourrait être d'autre qu'un espace vert?

1285

M. DOMINIC ST-AMANT :

Bien, comme je disais, je parlais de marché, de ferme urbaine, un endroit où on peut vraiment aller. Pas juste un espace vert pour aller lancer le frisbee puis, tu sais. Ça, il y en a des parcs et tout, mais de penser à un endroit où on peut vraiment vivre en synergie avec le quartier.

1290

Donc, j'ai vu aussi une proposition, en faisant des recherches, d'un arboretum. Donc, vraiment un endroit où il pourrait y avoir toute une variété d'arbres, sans faire un jardin botanique, mais on peut se permettre quand même d'aller là. Imaginez, de faire une espèce de référence botanique aux abords d'une autoroute, c'est quand même intéressant pour contrer... comme contrecoup.

1295

Donc, mais quand je parle de façon réfléchie, pour moi, c'est de ne pas simplement voir ce terrain-là comme un terrain, donc qui doit être redéveloppé parce que veux, veux pas, maintenant, et on voit là-dessus, c'est vert, mais présentement ce n'est plus vert, c'est un chantier, c'est de la terre. Donc, veux, veux pas, il faut qu'il se passe quelque chose. Mais pas simplement de le développer de façon locale, mais de le voir dans son contexte urbain qui relie le CUSM, les Tanneries, les pistes cyclables et, potentiellement, le centre Gadbois qui vient vraiment créer ce grand C-là qui vient délimiter l'ouest du Sud-Ouest.

1300

1305

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire: :

Donc, vous excluez l'habitation?

1310 **M. DOMINIC ST-AMANT :**

1315 Sur ce terrain-là, pour moi, oui. Ce terrain-là devrait servir à redonner un milieu de vie aux gens déjà présents puis surtout ceux qui ont été expropriés se sont déjà fait promettre de superbes locaux ailleurs, donc pour moi, il y a d'autres endroits où on peut construire et densifier, mais pas celui-là.

LE PRÉSIDENT :

1320 Bien, je vous remercie beaucoup.

M. DOMINIC ST-AMANT :

Merci.

1325 **LE PRÉSIDENT :**

1330 On va appeler les gens du CIUSSS Centre-Sud de l'île de Montréal, Marie-Michel Mondor, et je vois aussi arriver Élyse Cossette. On fait ça presque en famille. Pour les gens qui ne nous connaissent pas, je dois vous dire qu'on les connaît parce qu'elles ont participé beaucoup aux tables rondes qu'on a organisées sur différentes thématiques.

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1335 Est-ce que vous commencez à nous trouver plates?

LE PRÉSIDENT :

Non, non. Je ne veux pas que la foule pense que c'est patenté.

1340 **Mme ÉLYSE COSSETTE :**

1345 Pendant que Marie-Michel installe le PowerPoint, bien, on se présente plus officiellement. Donc, Élyse Cossette, organisatrice communautaire au CIUSSS Centre-Sud de l'île de Montréal, donc le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux, et ma collègue, Marie-Michel Mondor.

1350 Nous sommes toutes les deux organisatrices communautaires. Évidemment, on vient ici représenter notre CIUSSS, mais on doit dire qu'on a une connaissance limitée en termes de santé. On n'est pas médecin, infirmière, mais on a une connaissance assez fine des quartiers de Côte-Saint-Paul et de Saint-Henri, sous différents aspects. Et le mémoire qu'on a présenté et qu'on vous résume ce soir avec le PowerPoint vient mettre en lumière les liens entre différents aspects liés à cette grosse structure qui est en changement avec des impacts évidents sur la santé.

1355 Est-ce que ça va pour le son? Oui.

LE PRÉSIDENT :

1360 Oui. Très bien.

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1365 Alors, bon d'abord, le CIUSSS, simplement c'est... la mission de base, c'est de veiller à la santé et au bien-être de la population du territoire — il y a plusieurs arrondissements, mais il y a entre autres l'arrondissement du Sud-Ouest qui fait partie de son territoire — en offrant des services de santé, des services généraux, mais aussi spécialisés et s'assurer qu'ils soient efficaces, accessibles et de qualité.

1370 Alors, notre présentation va porter sur, on l'a divisée en deux volets, donc un volet environnement urbain avec trois items : les ilots de chaleur, le climat sonore, la qualité de l'air; et

le volet social qui inclut l'enclavement des quartiers, le transport, les services de proximité, les logements accessibles et de qualité, l'accès au canal Lachine, l'emploi et des aménagements participatifs.

1375 Donc, tous ces éléments-là ont des liens avec la santé physique et mentale, et c'est ce dont on va vous parler.

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

1380 Donc, on va commencer avec les ilots de chaleur. Comme on le sait, les ilots de chaleur ce n'est pas bon pour la santé. Puis on le voit sur les deux cartes qu'on vous présente, on voit qu'il y a beaucoup, beaucoup d'ilots de chaleur dans le territoire à l'étude du PDUES et qu'il y a très peu de verdure. Là, la carte à droite, c'est la carte de la canopée dans le secteur et on voit qu'il y en a très peu.

1385 Les impacts sur la santé sont particulièrement sur – il y a certaines populations qui sont plus à risque pour les ilots de chaleur, on pense aux personnes âgées, aux enfants et aux personnes qui sont déjà malades, entres autres qui ont des maladies chroniques.

1390 Ce qu'on recommande c'est d'augmenter la couverture végétale et la canopée, donc la plantation d'arbres dans le secteur visé par le PDUES et de continuer à fournir des efforts nécessaires pour augmenter les surfaces construites avec des matériaux réfléchissants. On pense, entre autres, aux toits blancs, aux toits verts.

1395 Pour ce qui est du climat sonore, on parle d'un environnement paisible, c'est bon pour la santé. Cependant, dans le secteur à l'étude, il y a beaucoup de bruits qui sont entre autres causés par l'échangeur, mais aussi causés par d'autres sources de pollution sonore. On pense à toutes les voies de camionnage, à la circulation des trains, au secteur industriel également. Et le bruit peut avoir des impacts importants sur la santé, pas juste de la gêne, de la fatigue, oui, mais
1400 aussi perturbation du sommeil, développement de troubles cognitifs, apparition d'acouphène, et cetera.

1405 Ce qu'on recommande — on voit que donc dans les deux images c'est, selon le ministère des Transports, le climat sonore qu'il va y avoir suite à la reconstruction de l'échangeur, on voit qu'il va y avoir encore des impacts de bruit importants. On suggère, on recommande de s'assurer du respect des normes de l'Organisation mondiale de la santé qui recommande cinquante-cinq (55) décibels sur vingt-quatre (24) heures dans un peu... bien, ce qui est bon pour la santé, pas plus que cinquante-cinq (55) décibels. L'installation d'écrans antibruit des deux côtés de l'échangeur et de mettre en place des mesures en priorité où est-ce qu'il y a des résidences et des secteurs résidentiels et où est-ce qu'il y a des écoles.

1410 **Mme ÉLYSE COSSETTE :**

1415 Juste revenir un petit peu en arrière. Je veux juste rajouter, dans le modèle qui est projeté, si on a bien compris, il y a des murs antibruit qui ont été projetés, mais pas tout le long de l'échangeur. Donc, c'est vraiment quelque chose qu'on ne comprend pas; pourquoi il y aurait des endroits où il n'y en aurait pas, et on voit qu'avec les zones en rouge, c'est vraiment problématique, notamment dans le secteur des Tanneries.

1420 **Mme MARIE-MICHEL MONDOR :**

1425 Alors, un autre élément, la qualité de l'air. Bien, une bonne qualité de l'air c'est bon pour la santé. On sait qu'à proximité d'un axe autoroutier, il y a évidemment beaucoup de particules polluantes qui sont certainement nocives pour la santé, entre autres respiratoire et cardiovasculaire, et ça, particulièrement, encore une fois, pour les personnes qui sont particulièrement à risque : les personnes âgées, les enfants et les femmes enceintes. À titre d'exemple, on a des naissances prématurées importantes pour une quantité de... les femmes enceintes qui sont à proximité des voies à grand débit et la naissance de bébés de faible poids.

1430 D'ailleurs, tous ces éléments-là, on a les références qui sont incluses dans notre mémoire.

1435 Donc, les recommandations qu'on fait, en fait, on l'a déjà souligné à d'autres reprises, mais on sait que l'autoroute va être abaissée, donc, par rapport à la hauteur qu'il a actuellement. Donc, on suggère de faire des nouvelles études pour connaître vraiment de façon fine la situation en termes d'émissions de polluants, le type et la quantité de polluants émis, pour être en mesure de mettre les mesures appropriées en place.

1440 Donc, des mesures pour assainir l'air de façon générale, comme la plantation de végétaux appropriés, c'est-à-dire des espèces qui ont démontré une efficacité pour survivre dans ces milieux-là et, en même temps, transformer les polluants en quelque chose de moins méchant pour la santé.

1445 Construction de murs végétaux le long de l'autoroute, ce n'est pas prévu, mais c'est une idée qui a démontré des bénéfices dans d'autres endroits. Donc, ça pourrait être une idée. Et augmenter les espaces verts et les toits verts.

 Et puis aussi, évidemment, en mettant en place des mesures pour favoriser le développement du transport collectif. S'il y a plus de transport collectif, il y a moins de voitures, donc moins de polluants.

1450 On passe maintenant à l'enclavement des quartiers. En fait, on sait que le secteur qui est visé par le PDUES est encerclé par des barrières physiques : les autoroutes, les deux canaux, le canal de Lachine, le canal de l'Aqueduc, le chemin de fer. Donc, en plus, l'échangeur va être construit sur remblai, donc ça va accentuer encore plus le sentiment d'enclavement.

1455 L'impact que ça peut avoir sur la santé physique et mentale, ça peut augmenter le sentiment d'insécurité parce qu'on n'est pas en mesure de voir où on se situe, on se sent un peu dans une petite zone puis, bon, il peut y avoir une perception d'insécurité. Ça favorise le sentiment d'isolement social et, aussi, ça rend plus difficile l'accès aux ressources et aux services dont on a besoin.

1460 Pour les recommandations, évidemment, on recommande de mettre en place des circuits de transport en commun qui répondent aux besoins pour favoriser leur utilisation, autant

1465 à l'intérieur des quartiers qu'entre les quartiers. Les gens avec qui on travaille dans les comités aménagement, la population, ne manquent pas une occasion de dire que l'offre de transport collectif est très inadéquate, en tout cas dans le quartier Côte-Saint-Paul, et je pense que c'est la même chose du côté de Saint-Henri, les horaires, les fréquences, et cetera.

1470 Ensuite, il y aura plusieurs tunnels, plusieurs zones qui vont traverser les remblais, donc on suggère de faire en sorte qu'ils soient sécurisés et de les aménager de façon à ce qu'ils soient le plus possible conviviaux. Si c'est possible, entre autres, des murales artistiques, ou il y a différents moyens, et, pour la sécurité, un éclairage adéquat et une largeur qui fait en sorte que tout le monde se sent à l'aise.

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

1475 Je continue avec le transport, le transport qui n'est pas toujours bon pour la santé. Donc, quand il y a un plus grand volume de circulation, ça l'a une influence directe sur le nombre de traumatismes routiers. Aussi, l'utilisation de l'automobile, comme mode de déplacement, ça augmente le risque de sédentarité et d'obésité. Et ce qui amène sédentarité, bien ça amène
1480 plusieurs problèmes de santé chronique, maladies cardiovasculaires, diabète, et cetera.

Ce qu'on recommande, on recommande de favoriser le transport actif. Le transport actif, c'est le transport en commun, le transport à pied, à vélo; de sécuriser et de rendre conviviaux les déplacements, justement à pied et à vélo. On pense avoir des voies cyclables en site propre et
1485 aussi d'installer des corridors piétons. On pense entre autres à la voie ferrée, le long de la voie ferrée qui est utilisée par plusieurs piétons, cyclistes aussi et en faire un corridor sécuritaire, et améliorer l'offre de transport en commun.

1490 Avoir accès à des services de proximité, ça aussi c'est bon pour la santé. Cependant, actuellement, il y a des nombreuses lacunes à Côte-Saint-Paul, autant à Côte-Saint-Paul qu'à Saint-Henri. On a besoin de petits commerces abordables et qui sont accueillants pour tout le monde. Donc, on a besoin de services qui répondent aux besoins de la population locale ou population défavorisée. Les services de proximité peuvent rendre accès par exemple à des fruits

1495 et légumes, à des médicaments, et contribuent aussi à la qualité de vie d'un quartier, au sentiment d'appartenance, à l'offre aussi de l'emploi.

1500 Ce qu'on recommande au niveau des services de proximité, c'est de soutenir les commerces qui répondent aux besoins des populations les plus défavorisées. On pense, entre autres, à une épicerie abordable, une pharmacie.

De réserver, en fait, des espaces pour le développement d'initiatives communautaires, d'économie sociale, et d'offrir un soutien financier à long terme, pour des initiatives communautaires. On pense, par exemple, à une épicerie solidaire.

1505 Avoir un logement accessible et de qualité, c'est bon pour la santé. On parle, au niveau des impacts de la santé, on parle entre autres de trois éléments : premièrement, l'inabordabilité; donc ça, c'est quand une personne alloue une grande partie de son revenu à payer son loyer. Oui, ça l'amène des problèmes de santé physique, mentale, mais aussi insécurité alimentaire; donc, des fonds insuffisants pour payer son épicerie ou pour acheter les médicaments dont la
1510 personne a besoin.

L'insalubrité a aussi des impacts sur la santé, santé respiratoire liée à la présence de
1515 vermines, santé mentale. On parle d'isolement social, faible estime de soi et aussi des problèmes dermatologiques liés à des piqûres, par exemple.

Enfin, le surpeuplement des logements, ça l'amène, bien, on parle de précarité
résidentielle. Des gens qui vont déménager à l'extérieur du quartier, qui vont perdre leur milieu
de vie puis c'est un risque d'itinérance également.

1520 Ce qu'on recommande. On recommande de prendre les mesures appropriées pour éviter le déplacement des populations locales qui se déplacent hors du quartier faute de logements abordables et salubres. On parle, entre autres, bien, par exemple, des initiatives pour protéger les maisons de chambres. On recommande également de soutenir les initiatives locales qui visent à freiner les hausses de loyer sur le marché privé. Par exemple, soutenir une initiative de

1525 milieu qui va faire un registre des baux. Et, aussi, de réserver des terrains pour le développement de projets de logements sociaux qui sont très difficiles à développer ces temps-ci.

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1530 Un autre élément qui peut être très positif, c'est celui de l'accès au canal Lachine, pour en profiter et faire de l'activité physique qui est bonne pour la santé. Alors, on a la chance, dans le secteur PDUES, d'avoir le canal Lachine, qui est vraiment une richesse, mais qui n'est pas nécessairement développé à son plein potentiel actuellement.

1535 L'accès aux berges n'est pas très convivial ni sécuritaire. Je ne sais pas si vous avez essayé de traverser St-Patrick, là, du côté de Côte-Saint-Paul, c'est assez dangereux. Il y a beaucoup de camionnage et il y a beaucoup de traverses qui sont mal dessinées, mal aménagées. Alors, qu'il y a aussi un potentiel pour développer des aménagements qui pourraient favoriser la santé physique, des aménagements, des équipements sportifs, des aménagements plus sécuritaires pour les piétons et les cyclistes.

1540 Ce que ça fait, quand on peut faire plus d'exercice physique, ça réduit le stress, ça renforce nos différents organes, ça augmente le niveau d'énergie puis on maintient un poids santé.

1545 Donc, nos recommandations c'est, avant toute chose, de consulter la population locale pour connaître les besoins, les besoins et les intérêts aussi des différents groupes de la population; les personnes âgées, les jeunes familles, et cetera, pour ne pas mettre en place des équipements puis après on va dire : Ah, bien, personne ne les utilise, pourquoi on a mis ça.

1550 Donc, vraiment, première étape, de consulter les gens pour connaître leurs besoins.

Ensuite, d'aménager les berges de façon sécuritaire et accessible pour la population locale, pas seulement en faire un pôle attractif pour l'ensemble de la Ville de Montréal. Aménager et animer ces espaces-là pour favoriser leur utilisation et avoir des équipements pour

1555 favoriser l'activité physique accessible pour tous les budgets et pour tous les groupes d'âges; que ça ne devienne pas un secteur utilisé seulement par les gens aisés.

1560 L'emploi, on vous dit tout de suite qu'on n'est pas des spécialistes, sauf qu'on sait qu'avoir un bon emploi, c'est bon pour la santé. Alors, on a dans le quartier des zones d'emploi sur le territoire à l'étude, entre autres le secteur Cabot, il y a la cour Turcot, il y a aussi le long de St-Patrick à Saint-Henri...

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

1565 Saint-Ambroise.

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1570 Saint-Ambroise, pardon. J'ai dit St-Patrick, c'est Saint-Ambroise. Donc, ce qui pourrait favoriser la santé de la population locale, c'est de mettre en lien l'offre d'emploi dans les zones industrielles avec les populations locales. C'est un projet qui s'est déjà initié avec le RÉSO à l'époque, ça s'appelait « Du boulot dans Cabot ». C'est un projet très préliminaire, mais qui démontrait un intérêt certain des employeurs pour embaucher de la main-d'œuvre locale. Ils notaient à ce moment-là plus de ponctualité, les gens ne partaient pas d'à l'autre bout de la ville pour venir chercher un emploi, des gens mieux, plus heureux, et cetera. Donc, c'est quelque chose qui devrait être retenu.

1580 Donc, l'emploi local, je l'ai dit et ce que ça fait aussi, c'est que pour les gens, bien, ça réduit l'utilisation de l'automobile parce que les gens peuvent aller à leur travail à pied ou en vélo, ou en transport en commun, donc moins de pollution.

1585 Les recommandations. Baliser les zones d'emploi en incluant la cour Turcot, mettre en place les conditions pour la rétention, consolidation et attractivité des entreprises, dont des entreprises d'économie sociale. On a eu une présentation tantôt pour une maison d'artistes, donc ça peut être un exemple de ça.

Soutenir des initiatives et des politiques d'inclusion visant l'embauche de main-d'œuvre locale, entre autres avec des partenaires locaux, comme le RÉSO, et aménager des zones tampons entre les secteurs industriels et résidentiels, parce que c'est démontré que s'il n'y en a pas, les deux zones s'entrechoquent et ça ne donne pas toujours des bons résultats.

1590

Les aménagements participatifs, en fait, quand on participe à la définition de notre milieu de vie, c'est bon pour la santé. Alors, on est plus sûr de répondre aux besoins spécifiques de la population locale quand on définit et on fait le design des aménagements avec les gens et on s'assure qu'évidemment, on favorise l'accès universel et la réponse aux besoins des différents groupes d'âges. Il y a une meilleure qualité de vie, de bien-être. On participe à notre milieu, on parle à nos voisins, on crée un tissu social, ça permet de briser l'isolement. Donc, c'est ce qu'on préconise comme mode de fonctionnement.

1595

Et les recommandations, c'est ça, donc impliquer les résidents en amont des aménagements; respecter les normes d'accessibilité; répondre aux besoins des différentes populations; animer, pour favoriser l'appropriation des espaces publics, et mettre en valeur le patrimoine historique. Ça a été mentionné tantôt avec le Village des Tanneries, mais il y a aussi, il y en a d'autres. Par exemple, le Village Saint-Paul où il y a de très beaux bâtiments patrimoniaux qui sont... il y en a qui sont carrément fermés parce qu'ils ont été évalués dangereux pour la santé, mais se promener sur la rue de l'Église, si ces bâtiments-là ne sont pas rénovés et utilisés, vivants, ça mettrait la rue de l'Église un peu... ça mettrait les efforts, en fait, pour revitaliser, ça les réduirait un peu à néant.

1600

1605

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

1610

Enfin, pour que les actions qui vont être intégrées dans le PDUES soient bonnes pour la santé, on recommande de mettre en place un mécanisme de soutien financier pour les initiatives qui vont être issues du milieu communautaire, qui vont rejoindre les objectifs du PDUES.

1615

Et aussi de prévoir un financement adéquat pour la réalisation des interventions qui vont être prévues dans le PDUES. Donc, pas seulement pour leur mise en place, mais aussi pour le

maintien dans le temps, pour avoir des résultats à long terme pour la qualité de vie et la santé de la population.

1620 Ça conclut notre présentation.

LE PRÉSIDENT :

1625 Merci beaucoup. On aurait quelques questions. C'est très intéressant votre mémoire en passant, là. Les gens qui ne l'ont pas lu, nous on l'a lu, on a eu la chance de l'avoir d'avance. Il est très, très bien fait. Je vous félicite.

1630 Puis pour nous, il est avantageux parce qu'il ramasse pas mal de choses qui ont été dites depuis trois mois, qu'on a entendues, et il les met dans l'ordre, comme votre présentation PowerPoint le montre aussi, bien. Il y a beaucoup de choses, vous le savez, vous avez participé à d'autres activités, il y a beaucoup de choses qui convergent, de ce que les gens souhaitent pour l'avenir, convergent.

1635 Maintenant, il nous reste des points à clarifier ou à obtenir un peu de contenu. Vous parlez de mesures pour améliorer le transport en commun. Plusieurs en parlent, mais personne ne donne d'exemple. Est-ce que vous avez des exemples?

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

1640 On pense entre autres, bien, nous, qu'est-ce qu'on va promouvoir, c'est tout ce qui utilise marche, vélo, entre autres, mais ça, ce n'est pas accessible. Bien, en fait, on n'a pas une mesure en particulier. On pense qu'il faut que ça soit fait selon les besoins de la population, consulter la population, voir où ils se déplacent.

1645 On a donné deux exemples, par exemple, pour le transport actif, là. Un exemple : un corridor piéton le long de l'Allée des Tanneries, pas l'Allée des Tanneries, de l'Allée des

Tanneries jusqu'au métro Place Saint-Henri le long de la voie ferrée. On sait qu'il y a plusieurs gens qui utilisent ce corridor-là.

1650 Un autre exemple c'est dans l'ouest de la rue Notre-Dame, il y a plusieurs résidences pour personnes âgées, il y a l'École James Lyng, bien, prévoir des aménagements pour que ça soit facile pour les piétons, plus convivial justement pour se rendre au métro.

LE PRÉSIDENT :

1655 Pensez-vous que les lignes d'autobus sont suffisamment souples et adaptées aux besoins locaux en ce moment?

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1660 Non. C'est ce que j'ai dit tantôt. Chaque fois qu'on a l'occasion de parler à des citoyens, en tout cas, moi, à Côte-Saint-Paul, de ce côté-là c'est vraiment quelque chose qui revient toujours. Les trajets sont limités, il y a quelques autobus, il faut que t'aïlles dans ce bout-là. Les trajets sont limités, les horaires d'autobus ne sont pas nécessairement en adéquation avec les besoins. Il pourrait y avoir des horaires, par exemple, plus condensés, une fréquence plus élevée le matin et en fin d'après-midi pour les gens qui travaillent, qui veulent se rendre au centre-ville.

1670 Mais on n'est pas dans le pointu, nous autres, à ce moment-ci. On sait qu'il y a des initiatives par exemple à Côte-Saint-Paul, il y a un projet Quartier 21 qui a vraiment fait des études là-dessus pour démontrer certains aménagements aussi qui ne sont pas adéquats. Il n'y a pas d'abribus, il n'y a pas de banc sur les trottoirs, les personnes qui sont un petit peu plus fragiles au niveau de la santé, il y a beaucoup d'équipements désuets.

1675 Donc, il y a plusieurs mesures à mettre en place. Les groupes locaux ont plusieurs suggestions à vous donner si vous en désirez d'autres.

LE PRÉSIDENT :

1680 Moi, j'aurais aimé ça entendre plus que ce qu'on a entendu à date. Vous avez parlé de
mobilier urbain, moi, je n'ai pas entendu personne critiquer le fait qu'il y a juste des autobus de
quarante (40) pieds, je pense, que je vois passer, moi, en tout cas, là. Pourquoi il n'y a pas de
minibus, pourquoi il n'y a pas de taxis collectifs, pourquoi il n'y a pas d'autres moyens de
1685 vingt (20) ans à la STM puis la STM fait preuve de beaucoup d'originalité souvent dans des
projets, mais ici, je n'en ai pas vu trop, je pense.

Mais là je donne mon opinion, je ne devrais pas.

1690 **Mme MARIE-MICHEL MONDOR :**

Peut-être aussi, au niveau des transports qui sont beaucoup faits pour se rendre au
centre-ville, aussi des fois c'est les déplacements à l'intérieur même des quartiers. On est à
Saint-Henri juste l'autre côté, Côte-Saint-Paul, ce n'est pas facile de se déplacer entre les
1695 quartiers, à l'intérieur des quartiers. Je pense qu'on l'a mentionné et, aussi vers les ressources,
vers les services, vers l'épicerie, quand on habite ici, l'épicerie est loin. Donc, c'est toutes ces
petites choses-là, je pense, qu'il faut améliorer au niveau du transport.

LE PRÉSIDENT :

1700 C'est ça. Il y a des problèmes connus que plusieurs nous ont dit depuis deux mois, mais
des solutions, c'est ça qu'il va falloir développer aussi.

1705 Sur le financement, je sais vous n'êtes pas des spécialistes en financement, j'imagine,
mais si vous aviez à diriger un projet pendant les sept dix prochaines années avec des sommes
d'argent considérables qui vont être requises, vous ne voulez pas perdre de vue les activités qu'il
y a à faire, comment vous géreriez le financement d'un projet comme ça sur du long terme?

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1710

Mais quel genre de projet, un projet...? Si on avait de l'argent puis on voulait faire quelque chose pour le quartier?

LE PRÉSIDENT :

1715

Comment, je me demande, puis c'est une question qu'on n'a pas abordée beaucoup au cours de la consultation, comment est-ce qu'on peut faire, comment les autorités publiques, l'arrondissement, la Ville peut faire pour garder un œil, pour être sûr de garder un œil solide sur la conduite des activités, comment on peut gérer le financement de ça?

1720

Est-ce qu'il devrait y avoir une enveloppe globale pour sept ans? Comment utiliser les autres outils déjà utilisés par la Ville, Programme triennal d'immobilisation, et cetera, pour être sûr de ne pas perdre de vue l'ensemble des activités que la Ville aura à faire pour réaliser ce qu'elle a à faire ici? Ce n'est pas simple.

1725

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

1730

Je n'ai pas de réponse précise là-dessus. En effet, ce n'est pas mon domaine d'expertise, mais ce que je nommerais c'est peut-être de le faire en collaboration avec, entre autres, les tables de quartier, les acteurs du milieu qui connaissent bien les besoins aussi de la communauté et qui regroupent plusieurs acteurs.

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1735

Puis peut-être en ajout à ça, moi, je pense que ce n'est pas une personne qui peut mener ou tenir un budget ou... je pense à une formule qui donne souvent des bons résultats, qu'il y ait des comités de suivi. Un comité de suivi d'un grand plan d'aménagement, qui est formé d'acteurs diversifiés qui représentent différents milieux et qui ont pour tâche de suivre la mise en

1740

place de différents projets, je pense que c'est une méthode, en tout cas dans les quartiers, qui a bien fonctionné puis entres autres avec les tables de quartier.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1745

Compte tenu des particularités du territoire, quelle place occupent les mesures spécifiques pour gérer les nuisances, le désagrément sur le plan de la santé, contrairement à d'autres quartiers, en fait? Est-ce que pour le CIUSSS, est-ce qu'il a mis en place des mesures spécifiques dans ce quartier contrairement à d'autres quartiers?

1750

Mme MARIE-MICHEL MONDOR:

Par exemple les nuisances sonores, qualité de l'air?

1755

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

Les nuisances sonores. On parle beaucoup, ça a des impacts sur la santé, ça a des impacts sur les clientèles vulnérables, les aînés, les enfants, les femmes enceintes, est-ce que ça représente un enjeu pour vous à votre CIUSSS, contrairement à d'autres CIUSSS?

1760

Mme ÉLYSE COSSETTE :

C'est documenté, entre autres par la Direction de la santé publique, pas seulement pour notre territoire, mais les arrondissements qui longent les grands axes routiers, c'est vraiment documenté, l'ensemble des problématiques que ça amène, les pourcentages de plus de problèmes d'asthme chez les enfants, tout ça, c'est vraiment documenté.

1765

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

Et aussi, avec toute la réfection de l'échangeur Turcot, le CLSC s'est impliqué. Bien, dans le fond, le CLSC offre des services... bon, ce n'est pas eux qui empêchent, qui gèrent la

1770 qualité de l'air ou qui gèrent la qualité du climat sonore, mais on offre des services. Bon, tout
citoyen peut se présenter à l'accueil psychosocial, que ça soit stress, anxiété, perturbation du
sommeil qui a été causé.

1775 Il y a quelques années, on a fait du porte-à-porte, entre autres dans le Village des
Tanneries, pas loin, justement, où... bien, pas loin de l'échangeur, participé aussi, bien tout ce qui
est mobilisation Turcot, on s'est impliqué un petit peu dans tout ça. On assiste au comité de bon
voisinage, on fait un suivi un petit peu. On offre des services à la population, des services pour la
santé physique, santé mentale.

1780 **Mme ÉLYSE COSSETTE :**

Et notre personnel, dans cette vague-là, notre personnel a été prévenu, quand tout ça a
commencé, l'échangeur Turcot, ça fait depuis 2006 qu'on en entend parler, le personnel infirmier
à l'accueil psychosocial, ils ont vraiment été prévenus que si, peut-être parce que ça devenait
1785 public, ces enjeux-là, qu'il pourrait y avoir une demande plus élevée de consultation pour ces
questions-là.

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

1790 Et, enfin, ça me fait penser à d'autres choses. On sensibilise aussi les employés en
CLSC, par exemple des enjeux environnementaux, que ça soit le logement, mais aussi, bon, que
ça soit l'échangeur Turcot, aussi, quel impact ça peut avoir sur la santé de la population. Donc,
quand une personne va voir un travailleur social, un psychologue, peu importe, bien, que la
personne puisse faire des liens aussi avec l'environnement dans lequel cette personne vit.

1795

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

Merci.

1800

LE PRÉSIDENT :

1805 Moi, j'ai une dernière petite question. Est-ce que dans les réseaux des services de santé de la région de Montréal ou plus largement, est-ce qu'on a développé une expertise en matière d'utilisation des végétaux appropriés pour contrer différents polluants? Est-ce qu'on a cette expertise-là?

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1810 À ma connaissance, pas dans le réseau de la santé, mais certainement dans certains groupes environnementaux. Je sais que Pro-Vert, à l'époque — Pro-Vert c'est un groupe dans le Sud-Ouest...

LE PRÉSIDENT :

1815 Mais dans le service public de santé, à votre connaissance, ça n'existe pas?

Mme ÉLYSE COSSETTE :

1820 À ma connaissance, non.

LE PRÉSIDENT :

1825 O.K.

Mme MARIE-MICHEL MONDOR :

1830 Peut-être qu'ils ont documenté. Il faudrait demander à la Direction de la santé publique.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Je vous remercie, on va mettre fin à votre présentation. Merci.

1835 **Mme MARIE-MICHEL MONDOR :**

Merci.

1840 **Mme ÉLYSE COSSETTE :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1845 Alors, on va prendre une pause de quinze (15) minutes puis on va reprendre après avec
Projet Montréal.

PAUSE

1850 **LE PRÉSIDENT :**

Donc si vous voulez prendre place, on va commencer. Si vous voulez prendre place,
Madame Couture. Donc, les gens de Projet Montréal, vous allez être trois, à ce que je vois, c'est
ça?

1855

M. CRAIG SAUVÉ :

Oui.

1860

LE PRÉSIDENT :

Donc, si vous voulez vous présenter pour l'enregistrement, on a besoin de vos noms.

1865 **M. CRAIG SAUVÉ :**

Craig Sauvé, conseiller de ville dans Saint-Henri—Petite-Bourgogne—Pointe-Saint-Charles.

1870 **Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement dans le même district.

Mme ANNE-MARIE SIGOUIN :

1875

Conseillère de ville dans Saint-Paul—Émard.

LE PRÉSIDENT :

1880

Merci. Alors, allez-y. On m'a demandé de combien de temps vous disposiez. Au total, on essaie de rester dans le vingt (20) minutes. O.K.?

M. CRAIG SAUVÉ :

1885

C'est les politiciens, il ne faut pas nous dire qu'il y a plus de temps qu'on pense, là. Ce n'est pas une bonne idée, on aime ça parler.

LE PRÉSIDENT :

1890

Là, vous venez de perdre une minute et demie. Allez-y.

M. CRAIG SAUVÉ :

1895 Bon. Merci beaucoup à tout le monde d'être là ce soir. Merci à tous les participants et merci à notre collègue, monsieur Jérôme Vaillancourt, qui a fait beaucoup de travail sur ce dossier avec nous. Donc, nous avons vraiment beaucoup de stock dans notre mémoire, mais on va essayer de faire le survol rapidement pour vous ce soir.

1900 Donc, nous sommes l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville. Nous sommes les élus majoritaires de l'arrondissement. On n'a pas la mairie, on n'a pas le poste de maire, mais nous sommes quand même une grande influence sur l'arrondissement, c'est certain.

1905 Mais donc, on interpelle ici la Ville en tant qu'interlocuteur aussi avec le MTQ et le financement qui pourrait venir de là. Donc, c'est dans cet esprit-là et dans l'esprit de collaboration et d'idées que nous sommes là ce soir.

1910 Donc, comme on sait, il y a beaucoup de potentiel pour le secteur, mais il y a des grosses attentes. Et une des choses qu'on veut s'assurer ce soir, et pendant tout ce processus-là, c'est qu'on ne crée pas des attentes puis il n'y a pas des moyens par la suite. Donc, pour nous, une des choses qu'on veut vraiment s'assurer de mettre l'emphase là-dessus, c'est il faut les moyens financiers après, avec une vision claire qui va découler de ce processus-là. Sans les moyens financiers pour pouvoir vraiment faire les changements qu'on souhaite pour un quartier de l'avenir, ça va être *tough* de s'y rendre. Et dans ce contexte-là, nous proposons des visions d'ici cinquante (50) ans.

1915 Donc le contexte, je vais faire ça. Donc, on va peut-être faire un petit survol sur les grands principes qu'on évoque ce soir. Donc, le développement durable, donc la conservation, la mise en valeur du territoire et de l'environnement et de ses écosystèmes; l'optimisation des investissements privés et publics; l'épanouissement de la communauté et de ses membres, donc la reconnaissance, l'implication et l'appropriation; la diversité sociale et culturelle, un souci
1920 d'équité entre les populations actuelles et futures.

1925

Le quartier vivant diversifié et dynamique, donc on prône encore un milieu de vie de qualité, un milieu de vie durable. On veut retenir les populations et les inviter à rester dans le secteur ici et pas les forcer à quitter. On souhaite une mixité d'usages et de fonctions, comme j'ai dit une population diversifiée économiquement et socialement; un habitat conçu d'ensembles immobiliers de densité moyenne et adaptée aux besoins et revenus des résidents actuels; l'accès à des services publics, culturels, scolaires, communautaires et loisirs; des services commerciaux de proximité; des moyens de transport actif, sécuritaire et des transports collectifs de qualité; des espaces verts de détente et de loisir accessibles et intégrés au milieu de vie actuelle; et un cadre urbain favorisant l'interaction entre les résidents.

1930

Donc, un autre principe qu'on aimerait juste parler aussi, c'est la précaution. Le principe de précaution, ce qu'on préconise, vous avez vu dans le mémoire, c'est-à-dire avant de développer tout, avant d'aller trop vite, avant de réfléchir, il faut avoir toutes les données et les études scientifiques. Nous, nous interpellons directement la Direction de la santé publique. Avant d'aller de l'avant avec des développements à côté des autoroutes, il faut avoir ces avis-là. Madame Thiébaud va faire un portrait là-dessus aussi.

1935

Mme SOPHIE THIÉBAUT :

1940

Donc, pour la suite des choses, ça nous semble très important de remettre en perspective pourquoi on est là aujourd'hui. La réflexion sur l'ouest de Saint-Henri, l'est de Côte-Saint-Paul est en lien avec la reconstruction de l'échangeur Turcot. Ça a beaucoup été débattu dans l'arrondissement du Sud-Ouest . Nos collègues auparavant vous le rappelaient, là, dans le cadre de la mobilisation Turcot, à laquelle et l'arrondissement du Sud-Ouest et Projet Montréal et beaucoup, beaucoup d'organisations et de citoyens ont pu s'exprimer dans les années 2007, 2008, 2009, au moment du BAPE, donc le Bureau des audiences publiques en environnement.

1945

1950

Ça, c'est l'échangeur Turcot, l'image qu'on vous présente, le vieil échangeur Turcot et l'image suivante vous expose l'échangeur qu'on est en train de construire, donc le projet qui a été, au bout du compte, décidé par le ministère des Transports et le gouvernement provincial.

1955

Donc, je reviens un petit peu en arrière, au niveau du centre Gadbois, vous voyez le nombre de voies autoroutières, donc sur l'axe nord-sud, l'Autoroute 15 qui borde où on se trouve aujourd'hui au centre Gadbois, et la diapositive suivante, on voit un élargissement du nombre de voies, une augmentation potentielle de la capacité de l'échangeur.

1960

Donc, au moment du Bureau des audiences publiques en environnement en 2009, on parlait de passer, sur l'ensemble des deux axes autoroutiers, de passer d'un échangeur à une capacité de deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) véhicules par jour à trois cent mille (300 000) trois cent quatre mille (304 000) véhicules par jour.

1965

Avec l'augmentation des voies, on pense que vous devriez réinterroger le ministère des Transports sur la capacité prévue maintenant actuellement sur l'échangeur.

1970

Et au moment du BAPE, il y a eu beaucoup de points de vue qui ont été exprimés en lien avec les conséquences, les impacts de ce nombre de véhicules sur la santé publique. On l'a déjà dit, la Direction de la santé publique avait émis un rapport en 2006, qui nous a beaucoup influencé à l'époque, en 2009. Et dans le point de vue qu'ils avaient exprimé au moment du BAPE et jusqu'en décembre 2010 quand le ministère des Transports a présenté son projet final, la Direction de la santé publique a continué à dire qu'on aurait dû prévoir un échangeur avec plus de transport collectif pour pouvoir réduire les impacts sur les populations autour des autoroutes, dont nous, dans le Sud-Ouest. Donc, on parle de tout le nord de Saint-Henri, on parle de l'ouest du secteur du PDUES, au niveau du centre Gadbois et on parle de Côte-Saint-Paul.

1975

La Direction de la santé publique aussi à l'époque avait réalisé cette carte qui illustre ce qu'on a appelé la zone des deux cents mètres (200 m). Il y avait des études qui avaient été réalisées en général sur les axes autoroutiers, qui démontraient que quand on vit aux abords d'une autoroute de plus de cent cinquante mille (150 000) véhicules par jour, dans un rayon de deux cents mètres (200 m), il y avait des impacts, et notamment sur les aînés et les jeunes.

1980

Donc, il nous semble important puisqu'on a — on ne va pas refaire la bataille, on l'a perdue, là, au niveau de l'échangeur Turcot, mais comme maintenant on a un échangeur qui va

1985 être ce qu'il va être, avec une certaine capacité, on a besoin que la Direction de la santé publique nous mette à jour. Avec la bonification, en fait, de la technologie sur les véhicules, là, on considère quand même — et déjà, en 2009, on disait que les pots d'échappement, la technologie allait nous permettre de filtrer mieux les émissions de polluants issus des véhicules, mais maintenant et aux abords donc des territoires où on va pouvoir investir et développer, quelles sont les précautions, en fait, qu'il faut qu'on prenne en tant que ville.

1990 Donc, avant de pouvoir imaginer bonifier le pôle sportif ou installer des équipements pour les jeunes, ou développer du résidentiel, il faut qu'on ait ces données-là.

1995 O.K. Il faut qu'on les ait aussi au niveau du bruit, parce que ce n'est pas clair, là, à l'heure actuelle quelles sont les mesures aussi qui vont être instaurées. Le bruit aussi fait partie des nuisances en lien avec l'augmentation véhiculaire.

2000 Ici, on vous a mis des données qui sont très claires concernant le secteur 84. Donc, c'est le secteur de l'ouest de Saint-Henri. On a pris celui-là parce que c'est le secteur où il y a le plus de résidents versus le secteur Cabot dans Côte-Saint-Paul.

2005 Donc, vous voyez qu'il y a des chiffres très parlants au niveau de la fragilité des populations qui résident à cet endroit-là, que ce soit au niveau des revenus, au niveau d'une forte proportion d'ainés ou de jeunes, donc en lien avec les préoccupations qu'on a exprimées tout à l'heure, et les deux dernières lignes démontrent aussi le nombre de locataires et les besoins. Donc, la dernière ligne, c'est l'ensemble de l'arrondissement du Sud-Ouest, ce n'est pas que le secteur 84, mais les besoins en termes de logements financièrement abordables sont très importants dans l'arrondissement du Sud-Ouest .

2010 Donc, s'il devait y avoir des investissements de la Ville, ce que l'on souhaite c'est qu'on pense d'abord à instaurer du logement social et communautaire, à faire des réserves foncières en fait pour pouvoir répondre aux besoins. Ce qu'on souhaite, en fait, c'est une rétention, travailler à la rétention des populations déjà présentes, le secteur 84 est un des rares secteurs du district de Saint-Henri—Petite-Bourgogne—Pointe-Saint-Charles qui reste encore relativement abordable d'un point de vue financier, même si les loyers ont augmenté aussi. Et on souhaite

2015 travailler à ce qu'évidemment, le développement du secteur du PDUES améliore la situation pour les personnes qui y résident déjà et pas uniquement dans la perspective d'accueillir des nouvelles personnes.

Mme ANNE-MARIE SIGOUIN :

2020
2025
Donc, on a ici une carte qui m'a beaucoup inspirée durant tout le processus. On se rend compte que dans les secteurs de la frange nord, en fait, du quartier Émard—Saint-Paul et dans l'ouest de Saint-Henri aussi — je vais en parler un peu plus tard —, on a vraiment une richesse assez exceptionnelle au niveau patrimonial. Et ce qu'on souhaiterait voir se développer avec les projets qui découleront du PDUES, c'est vraiment des projets qui vont recycler, réutiliser ces vestiges de l'histoire industrielle des quartiers. Donc, on souhaite valoriser le patrimoine qui existe déjà et, disons, tant que c'est techniquement faisable, on voudrait vraiment exploiter les bâtiments, les infrastructures qui sont déjà existantes.

2030
Donc, c'est une réappropriation, ni plus ni moins, des témoins du passé en accueillant différentes fonctions : résidentielles, commerciales, industrielles légères et ateliers d'artistes, j'inclus ça dans l'industriel léger, là, si on veut.

2035
Donc, le secteur Cabot et la rue de l'Église nous apparaît vraiment intéressant à cet égard-là. Quand on se promène dans le secteur, au premier coup d'œil, on peut avoir un peu l'impression que c'est abandonné, qu'il n'y a plus rien qui se passe là, mais il y a vraiment un passé riche en histoire et il y a, depuis environ cinq ans, des nouvelles activités qui se développent là, des artistes, des artisans qui vont s'installer là, et on pense qu'il y a vraiment un potentiel, là, une opportunité à saisir.

2040
2045
En étudiant la carte, ce que je remarquais, c'est qu'il y avait déjà, ce que j'appelle un triangle au niveau des bâtiments patrimoniaux et de la présence d'artistes. À l'ouest, on a l'ancienne Dominion Textile, qui est devenue le Complexe Dompark, où il y a près de trois mille (3 000) employés et c'est beaucoup des artistes, des artisans, des films en communication, en multimédia, nouvelles technologies, c'est beaucoup ça qu'on retrouve. À l'est dans les anciens

bâtiments de la Crane et de Congoleum Canada, qui est aujourd'hui Aberton Lofts, encore le même genre d'utilisation d'occupation de l'espace, même type de locataires qui sont là.

2050 Et on sait qu'à l'heure actuelle, le Centre de Design et d'impression textile, qui est aujourd'hui dans Saint-Henri, dans Les Lofts sur le Canal, cherche à « s'expandre » et travaille très fort avec la Ville de Montréal, il aurait même franchi des étapes, récemment, pour aller s'installer dans ce bâtiment-là qui a grandement besoin de rénovations et songe à ouvrir un espace même de type café citoyens.

2055 Donc, tout ça, c'est à développer, mais on a là, vraiment, déjà sur place, la présence d'artistes, la présence d'entrepreneurs qui sortent du cadre, un peu, si on veut. Et puis au centre, on a la rue de l'Église, l'ancienne rue principale du secteur Côte-Saint-Paul, qui était vraiment bouillonnante d'activités à l'époque. Et elle a, dans ce contexte-là, une position stratégique. Donc elle est déjà à profil mixte, la rue de l'Église, résidentiel et commercial, et elle borde le secteur
2060 Cabot qui est cet ancien secteur industriel où il y a certains bâtiments patrimoniaux encore qui pourraient être requalifiés.

Je crois que pas longtemps avant nous, vous avez eu une présentation par Nathalie
2065 Lussier et Sylvain Chagnon, deux artistes qui ont — Nathalie Lussier, elle est installée, en fait, sur Eadie près de de l'Église avec, à côté d'elle, un atelier de sérigraphie, avec une autre artiste qui produit des petits meubles, des accessoires de décoration, tout ça. Donc, ce secteur-là, à la fois, on peut penser qu'il est un peu abandonné, mais à la fois, il attire parce que les conditions sont là.

2070 Pour amener ça plus loin, il faut penser à des modèles qui vont permettre d'attirer davantage d'artistes, de développer aussi des commerces, du résidentiel, mais tout en gardant ça abordable. Parce qu'on sait que le grand défi, quand les artistes arrivent, les boutiques, les restaurants, tout ça, bien, c'est une gentrification qui souvent s'opère. Mais on pense qu'il y a des modèles, qu'il y a des concepts à explorer, à travailler, pour parvenir à un équilibre avec ce type
2075 de développement qu'on envisage pour ce secteur-là.

2080 De l'autre côté du canal, on a l'immense, la colossale Canada Malting. Donc la voilà. Ancienne malterie qui date du début du 20e siècle, qui a certainement une valeur patrimoniale, architecturale indéniable. Et de ce point de vue là, on pense que ça ne serait pas souhaitable qu'elle disparaisse, qu'elle soit démolie, mais en même temps, comme je dis, ça va être un très, très grand défi de voir à sa conservation et en sa mise en valeur, au moins partiellement, et à imaginer là un projet, encore là, de mixité. On sait que les populations aux alentours, le besoin en logement social et abordable est très, très grand. On pourrait penser, encore là, à des espaces à bureaux, des ateliers d'artistes, des espaces commerciaux.

2085 C'est à penser et c'est à penser avec la population parce qu'il y a déjà eu un projet de déposé en 2012 qui n'a vraiment pas fait consensus et la Malting est devenue un peu un symbole de ce qu'on ne veut pas que ce lieu-là devienne. On souhaiterait pouvoir continuer à se l'approprier de façon publique, l'accès demeure public, et que les retombées bénéficient à toute la communauté. Donc, c'est là vraiment le défi pour ce qui est de la Canada Malting.

2090 **M. CRAIG SAUVÉ :**

2095 Donc, pour juste terminer avec les orientations en général. On l'a entendu bien de la dernière présentation, l'amélioration des conditions de santé. Dans notre mémoire, il y en a plein de suggestions; implicitement, les éléments environnementaux, du développement et maintien de parcs de logements adaptés aux besoins des résidents et favorisant la rétention des populations actuelles, la prise en considération des facteurs de sécurité et de santé pour les utilisateurs avant d'entreprendre l'aménagement des équipements sportifs et culturels au pied du nouvel échangeur.

2100
2105 Donc, encore avec le principe de précaution, le renforcement des noyaux institutionnels et l'amélioration des équipements publics par l'établissement d'une collaboration entre les divers intervenants. En fait, on a quatre écoles dans le quartier. On a un secondaire anglophone, deux places pour éducation adulte, puis deux écoles primaires. Donc, il y a beaucoup de choses à faire dans le secteur. Il faut établir la collaboration entre tous les milieux communautaires,

municipaux et tous les acteurs parce que pour avoir un milieu de vie, il faut avoir les écoles, c'est le centre d'un milieu de vie pour les familles.

2110 Donc, aussi, en termes de transport, nous avons mis plusieurs suggestions dans le mémoire, mais la création de liens structurants pour faciliter des déplacements de transports actifs. Donc, ça, c'est très important, puis il y a beaucoup de travail à faire dans le Sud-Ouest par rapport à ça, surtout dans le secteur ici.

2115 On peut penser au lien est-ouest dans Saint-Henri, le lien nord-sud dans Ville-Émard pour pouvoir atteindre le canal, entre le centre Gadbois. J'aurais aimé venir en Bixi ce soir, mais il n'y a pas de station de Bixi autour du centre Gadbois, donc c'est quelque chose qu'il faut vraiment travailler.

2120 Aussi, pour continuer, dynamisation économique. On a parlé un petit peu de comment revitaliser les bâtiments industriels et patrimoniaux pour garder aussi nos emplois dans le Sud-Ouest avec des types de commerces ou d'industrie légère qui pourraient être adaptés à notre milieu de vie pour créer des emplois pour les gens d'ici.

2125 Et des aménagements des espaces publics pour favoriser les échanges entre les résidentiels et surtout intergénérationnels, interculturels. Surtout dernièrement, dans le Sud-Ouest, on note qu'il y a beaucoup d'immigrants de diverses origines qui viennent s'installer dans le Sud-Ouest et le bassin de personnes aînées, personnes âgées dans le secteur de l'ouest de Saint-Henri et nord de Ville-Émard est très haut. Ça fait qu'il faut vraiment favoriser une bonne...
2130 vivre ensemble dans ce sens-là.

 Donc, vos questions. Merci beaucoup.

2135

LE PRÉSIDENT :

2140 Bien, merci beaucoup de votre présentation. De votre mémoire aussi, il y a beaucoup de travail dedans, on l'a vu, on l'a senti, on l'a bien lu.

Est-ce que vous avez des questions?

2145 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Vous avez parlé tout à l'heure de la Canada Malting et d'un projet qui avait avorté en 2012, de quoi s'agissait-il?

2150 **Mme ANNE MARIE SIGOUIN :**

2155 C'était un projet principalement résidentiel. On parlait de six à sept cents (600-700) unités. On proposait quinze pour cent (15%), je pense, de logement social. Six à sept cents (600-700) unités et presque autant d'unités de stationnement aussi. Donc, on voyait tout de suite que ça soulevait des enjeux au niveau de problèmes de circulation dans ce secteur-là qui est très enclavé, en fait. Donc, c'était ça. Il y avait, la conservation de certains silos était incluse dans le projet. C'était un projet avec une certaine mixité, mais vraiment majoritairement résidentiel.

2160 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Et avec des problèmes potentiels de circulation automobile?

Mme ANNE MARIE SIGOUIN :

2165 Oui, tout à fait. Oui, oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2170 D'accord, merci.

LE PRÉSIDENT :

2175 Vous parlez des moyens pour améliorer le transport. J'ai posé des questions aux collègues du CIUSSS tout à l'heure. Est-ce que vous avez des propositions précises ou des mesures précises à évoquer?

M. CRAIG SAUVÉ :

2180 En termes de transport actif, on a plusieurs.

LE PRÉSIDENT :

2185 Oui, je vous remercie, je ne veux pas vous couper la parole, tout le monde a parlé de ça.

M. CRAIG SAUVÉ :

Oui.

2190 **LE PRÉSIDENT :**

Mais en termes de transport collectif, est-ce que vous avez des propositions.

M. CRAIG SAUVÉ :

2195 On a mentionné, je crois, le 36 dans le mémoire. C'est un réseau local de la STM important pour connecter Ville-Émard avec Saint-Henri. Et dans le Sud-Ouest , en général, il y en

2200

a très peu de 36 qui passent. Il y en a à chaque demi-heure à peu près. C'est un lien très important est-ouest de Griffintown jusque dans Saint-Henri. Donc ça, ça pourrait améliorer certainement.

2205

On a eu potentiellement des projets intéressants qu'on aurait pu le faire, mais pour le moment, la densité qu'on a, ça suggère que ça prend des autobus et plus. Le débat avec la STM c'est la poule et l'œuf, tu sais, est-ce qu'on doit mettre plus d'autobus pour attirer plus de monde ou est-ce qu'on attend qu'il y ait un bassin pour mettre des autobus? Et je pense que c'est la deuxième parce qu'ils sont en contrainte financière aussi, mais c'est surtout la deuxième stratégie qu'ils emploient actuellement. Mais nous croyons que peut-être plus de 36, ça aiderait le déplacement local entre Ville-Émard, Saint-Henri et d'autres destinations dans le Sud-Ouest .

2210

LE PRÉSIDENT :

Des questions vous autres?

2215

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

Vous avez parlé, dans votre mémoire, d'une forme de compensation qui devrait être envisagée, pourriez-vous nous en dire plus?

2220

Mme SOPHIE THIÉBAUT :

2225

Si je comprends votre question, l'arrondissement du Sud-Ouest vit un boom immobilier depuis une douzaine d'années. Bon, comme vous le savez certainement, le revenu principal de la Ville de Montréal, c'est les revenus fonciers, là, à plus de soixante-dix pour cent (70 %) de son budget. Donc, l'arrondissement du Sud-Ouest contribue à la hausse de manière importante, mais ce n'est pas des revenus, on paie nos taxes foncières à la ville-centre, ce n'est pas des revenus qui reviennent forcément en arrondissement pour faire du développement puis pour répondre aux besoins de la population. La population déjà résidente et la nouvelle population qui

arrive, on la vit au siècle de la réforme du financement des arrondissements où on a été plus que coupés.

2230

Donc nous, notre demande, c'est que le développement qui pourrait se créer dans l'arrondissement du Sud-Ouest et en particulier sur le secteur du PDUES permette au secteur du PDUES et à l'arrondissement de réinvestir sur les lieux. Je pense que c'est important, vu l'expérience qu'on a vécue concrètement dans les douze (12) dernières années à l'arrondissement du Sud-Ouest, que les argents supplémentaires qu'on envoie à la ville-centre reviennent, afin qu'on améliore la qualité de vie dans le Sud-Ouest .

2235

Mme ANNE-MARIE SIGOUIN :

Puis si je peux me permettre, au niveau des autres paliers de gouvernement, bien, c'est ça, on a un nouvel échangeur qui s'en vient à plus haut débit, plus près du sol, ça va engendrer, et tout le monde en a parlé, des nuisances au niveau de la qualité de l'air, au niveau sonore aussi. Alors, oui, je pense que c'est important que les populations qui vont devoir composer avec ça aient des retombées. Je ne sais pas si on peut parler de compensation, mais qu'il y ait des retombées positives émanant de projets qui vont vraiment participer à améliorer leur qualité de vie.

2240

2245

M. CRAIG SAUVÉ :

Et juste dans le même sens, en 2010, quand le ministre Sam Hamad est venu annoncer le projet Turcot, on a vu sur la carte un projet d'une passerelle. On en fait mention aussi dans notre mémoire pour traverser la cour Turcot entre NDG et le Sud-Ouest – LaSalle, ça disparaît sur la carte par la suite. Et ça, c'était un coup de marketing intéressant pour essayer de séduire les gens, mais c'est dommage qu'on n'ait pas cette passerelle très importante parce que ça coupe vraiment en deux le quartier, qui pourrait avoir plus d'interconnectivité. Donc, une passerelle, piétons et cyclistes, serait très intéressante.

2250

2255

LE PRÉSIDENT :

2260

Oui, vous voulez ajouter quelque chose?

Mme SOPHIE THIÉBAUT :

2265

Oui, je veux en rajouter encore parce que... Donc, toujours en lien avec le projet du ministère des Transports puis ce qu'on nous a fait refléter, là, je m'en rappelle très bien, la présentation de décembre 2010 où on nous parlait d'une forêt urbaine puis comment ça va être beau. Donc, comme on l'a mis dans notre mémoire, j'ai oublié de le dire tout à l'heure, là, en termes de mesures concrètes, les commissaires du BAPE, dans leur conclusion, ils rappelaient l'importance de pouvoir planter un maximum d'arbres et que ça fait partie des choses qui doivent se faire avec une canopée la plus importante possible, mais vous l'avez entendu, puis j'entendais votre question à nos collègues du CSSS auparavant, ces arbres, aussi, il faut qu'ils soient entretenus à long terme.

2270

2275

Les mesures que le ministère des Transports va bien vouloir nous laisser au bout du compte, il ne faut pas que ça soit seulement leur installation à un moment donné suite à la finition de la construction de l'échangeur. Les arbres, il va falloir — il ne faut pas qu'on se retrouve, nous, en tant qu'arrondissement, à devoir assumer la gestion, en fait, de ce qui va être mis en place.

2280

2285

Donc, ça, ça marche pour la végétation, puis ça fonctionne aussi, on n'en a pas reparlé, mais la Direction de la santé publique a documenté le type de système de filtration que ça nous prend dans les équipements publics puis même au niveau résidentiel. Si on instaure du logement social et communautaire, il faut que les gens puissent dormir tranquilles par rapport au type d'air qu'ils vont respirer, s'ils se retrouvent dans une zone un peu à risque. Donc, tous ces systèmes de filtration, on capable de les faire à notre époque dans le pays où on vit et c'est des filtres qu'il faut changer, aussi. Donc, ça va faire partie de la facture et des demandes qu'il faut qu'on rappelle.

2290 **M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES :**

2295 Une dernière petite question. Concernant les logements communautaires, est-ce que vous avez un estimé du nombre de logements communautaires qui pourraient être construits dans le territoire? Et, si oui, combien de logements ça pourrait prendre, parce qu'on en a beaucoup parlé comme une mesure qu'on pourrait mettre de l'avant, combien de logements ça pourrait prendre pour répondre aux besoins des personnes vulnérables sur votre territoire? Est-ce que vous avez cette évaluation-là?

2300 **Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

2305 Donc, le chiffre qu'on a mis dans le mémoire, c'est le besoin estimé, considérant que plus de quatre mille (4 000) foyers actuellement dans l'arrondissement du Sud-Ouest paient la moitié de leurs revenus pour se loger, nous c'est ce qu'on rappelle, mais c'est sûr qu'on ne pourra pas mettre quatre mille (4 000) unités juste dans le secteur PDUES, là, on a commencé à penser à des options. Pour l'instant, on parlerait plus en termes de demande de faire des réserves foncières. Évidemment, ça, ça implique des gestes municipaux qui doivent se faire avant qu'on en parle publiquement.

2310 Donc, on n'a pas d'annonce à faire ce soir puis on n'en aura pas plus tard non plus dans les suites des travaux de votre commission. Mais par contre, ce qu'on se disait, c'est qu'on voulait lancer le message sur le fait que nous, en tant qu'opposition, on veut travailler avec la ville-centre sur des solutions. Donc, on a des idées. On ne peut pas répondre à votre question précisément, mais on a commencé à penser à des options, puis on souhaite pouvoir travailler avec la ville-centre pour voir si le type d'idée auquel on pense en ce moment pourrait être envisageable.

2315 **LE PRÉSIDENT :**

2320 Oui, une petite vite.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2325 Oui, une dernière question parce que je déborde le temps. On a beaucoup entendu parler dans les mémoires, vous en avez parlé aussi, de l'idée d'attirer beaucoup d'artistes dans le secteur. Pourquoi cette clientèle-là? Pourquoi ce type de population?

Mme ANNE-MARIE SIGOUIN :

2330 Je pense que la culture, la production artistique, je la vois vraiment comme un vecteur au niveau économique et même socioéconomique. Les artistes sont des gens qui pensent différemment, qui voient la vie différemment et qui produisent, qui font rouler l'économie à leur façon, mais vraiment clairement.

2335 Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais quand on parle ce qui attire les gens à Montréal, c'est par million, sinon milliard, c'est au niveau de dépenses, là, de revenus, c'est-à-dire, de gens qui viennent ici pour la culture, pour les artistes.

2340 Alors, je vois vraiment leur présence dans nos quartiers comme définissant, comme donnant la couleur des quartiers et comme contribuant vraiment au développement économique des quartiers.

M. CRAIG SAUVÉ :

2345 J'ajouterais, dans un même sens, de protéger ce qu'on a aussi. On a des artistes, il y a plein d'artistes, musique, art visuel, tout, et eux ils sont souvent les premiers à être évincés à cause des hausses des valeurs foncières dans le secteur. Donc, il faut vraiment les protéger.

Mme ANNE-MARIE SIGOUIN :

2350 Tout à l'heure, j'ai fait allusion à différents modèles, différents concepts qu'on peut regarder à ce niveau-là, au niveau d'accueillir un plus grand nombre d'artistes, de créer un plus

grand nombre d'ateliers d'artistes. Il y a les modèles de coop puis il a les modèles de propriétés abordables à perpétuité, qu'on pourrait possiblement appliquer à la création d'ateliers d'artistes.

2355 Stratégie d'inclusion, qu'on a récemment mise en place à Montréal au niveau du logement social, pourrait, elle aussi, s'appliquer à l'inclusion d'ateliers d'artistes dans des projets de requalification de bâtiments patrimoniaux ou autres.

2360 Parmi les conditions favorables, il y a des gestes à poser au niveau du zonage, soutenir le démarrage d'entreprises, la décontamination des sols. C'est, dans des projets, c'est souvent la somme la plus faramineuse et on manque vraiment de programmes pour soutenir à ce niveau-là dans les projets.

LE PRÉSIDENT :

2365 Bien, merci beaucoup pour votre contribution à la discussion publique. Espérons que vous allez lire notre rapport avec autant d'intérêt qu'on a lu le vôtre.

Mme SOPHIE THIÉBAUT :

2370 C'est sûr, on vous attendait depuis un bon dix-huit mois.

LE PRÉSIDENT :

2375 Alors, on va appeler maintenant monsieur Mauricio Garzon-Béltran. Je ne sais pas si j'ai prononcé comme il faut votre nom? Et puis voilà qu'il y a deux personnes qui se pointent ici. Vous allez vous identifier? Alors, bienvenue.

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN:

2380 Merci.

LE PRÉSIDENT :

2385 Pour l'enregistrement, je vous demanderais de donner votre nom clairement parce que tout est enregistré ici.

M. MAURICIO GARZON-BÉLTRAN :

2390 D'accord. Bonsoir, mon nom c'est Mauricio Garzon-Beltran.

M. ARTURO VALLADARES :

2395 Hello, my name is Arturo Valladares, I am better in English, is it okay? Arturo Valladares.

LE PRÉSIDENT :

Okay. Feel free to speak English. No problem.

2400 **M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :**

Nous, on va faire la présentation. Nous, on a créé une petite initiative citoyenne ici dans le quartier Saint-Henri, ça s'appelle SH Initiatives urbaines. Nous, on vise vraiment à contribuer à la revitalisation durable du quartier Saint-Henri.

2405 Et ce qu'on va vous présenter, c'est vraiment les idées, le fruit de notre réflexion. Alors, ce que je voulais mentionner aussi avant de commencer, c'est aussi comme l'élément le plus central, vraiment. Pour nous, c'est vraiment comment la revitalisation durable du quartier nécessite vraiment une vision organique pas morcelée, du développement urbain, puis du territoire aussi.

2410

Alors, je pense que de limiter une réflexion juste à un endroit en particulier, c'est sûr que c'est le résultat des luttes politiques, puis des gains, aussi, produits de la mobilisation des citoyens, mais il y a des secteurs qui ont été oubliés dans la démarche.

2415

Alors, c'est ça notre première idée, c'est vraiment les oubliés de la consultation. Si on voit dans la carte, il y a l'endroit entre l'échangeur Turcot et la sortie de l'autoroute Ville-Marie, sur Rose-de-Lima, entre la rue Notre-Dame, la rue Saint-Antoine Ouest et l'autoroute Ville-Marie. Ce secteur est très touché pour le projet Turcot. Et, en effet, le projet de reconstruction Turcot, ça ne comprend pas seulement l'échangeur, ça comprend aussi la reconstruction de la partie de l'autoroute Ville-Marie comprise entre l'échangeur puis la sortie Rose-de-Lima. Puis ça va même au-delà, mais ça touche déjà des terrains de la ville de Westmount.

2420

Alors, la première idée, c'est vraiment d'élargir le territoire, inclure ce territoire qui est vraiment, c'est le secteur du quartier Saint-Henri qui est vraiment défavorisé, puis qui est vraiment oublié aussi dans les différentes démarches aussi d'aménagement et de planification et de l'arrondissement puis de la Ville de Montréal. C'est aussi un secteur qui est très touché par tous les impacts de l'autoroute, de la reconstruction, mais aussi les effets qu'il y a aussi, découlant du fait qu'il y a une autoroute vraiment dans un milieu urbain.

2425

2430

La deuxième idée, c'est vraiment, c'est quelque chose qui a déjà été mentionné ici par d'autres participants à la consultation, c'est vraiment d'intégrer la démarche de développement urbain, social et économique vraiment pour les secteurs avoisinant Turcot avec les autres endroits aussi d'intérêt, qui sont proches aussi du quartier Saint-Henri, comme le canal de Lachine, comme la Falaise Saint-Jacques, comme la cour Turcot.

2435

Ça a déjà été mentionné ici très probablement par le Sierra Club, par rapport à la cour Turcot, sur la Falaise Saint-Jacques aussi pour Sauvons la falaise, aussi, il y a des travaux qui sont faits. Ici, on voit aussi, Projet Montréal l'a mentionné aussi, la passerelle qui a été proposée par le MTQ puis après a disparu aussi. Alors, ce serait important de créer ces liens aussi pour faire une espèce de corridor vert aussi entre les différents arrondissements, entre les différents secteurs verts aussi qui sont à proximité du Sud-Ouest et c'est ça, notre deuxième idée alors.

2440

2445 La troisième idée. Alors, il y a ce que nous on appelle des blessures urbaines, c'est vraiment ces endroits problématiques. C'est normalement, ils sont plus liés aux infrastructures urbaines. Alors, ici, comme notre troisième idée, les points c'est vraiment sur les artères. Comment le secteur est vraiment, le quartier Saint-Henri est vraiment charcuté pour différentes artères qui sont à fort débit, que ce soit la rue Saint-Antoine Ouest, la rue Notre-Dame, la rue Saint-Jacques même Saint-Ambroise , ça devient aussi très utilisé.

2450 Alors, toutes ces artères-là, s'il n'y a pas un réaménagement pour ces artères-là, que ça soit les intersections, que ça soit la réduction des voies, la réduction de la limite de vitesse et l'aménagement des saillies de trottoirs, l'aménagement des trottoirs aussi, des saillies de trottoirs aussi, et ça, on ne pourrait pas avoir vraiment une espèce de développement durable et urbain qui soit agréable aussi pour les résidents. Il faut vraiment que les interventions soient faites sur
2455 les artères.

Et ici, on voit, par exemple la rue Saint-Antoine Ouest, où il y a quatre voies, il y a juste deux voies qui sont utilisées, mais il n'y a pas vraiment de partage des voies, il n'y a pas de piste cyclable. Ce que nous on propose, c'est vraiment d'aménager des pistes cyclables, de réduire la
2460 vitesse, puis c'est toutes des solutions qui sont déjà connues.

Ici, on voit dans la carte, par exemple, comment faire des liens aussi entre l'hôpital de McGill, NDG, le centre-ville en créant des pistes cyclables vraiment sur Saint-Antoine Ouest pour se rendre à l'ouest puis sur Saint-Jacques pour aller au centre-ville. Ça, c'est important aussi de favoriser le partage des voies, des routes aussi, des voies et des artères avec les différents
2465 usagers de ces routes, parce que si on les laisse tout simplement pour les automobilistes, ils prennent de plus en plus de place, puis ça affecte vraiment la qualité de vie des résidents du quartier.

Un autre point que nous on trouve problématique, puis ce n'est pas compris aussi dans
2470 le territoire de la consultation, c'est vraiment l'endroit, la Place St-Henri, la station du métro Saint-Henri puis l'école polyvalente secondaire Saint-Henri. L'école polyvalente, il y a d'énormes problèmes de décrochage, puis il y a des terrains qui ne sont pas utilisés, ils ne sont pas aménagés à l'extérieur. Il n'y a pas de terrain sportif à l'extérieur pour les élèves.

2475 Et la station du métro Saint-Henri, c'est une station qui est utilisée aussi pour l'autopartage, pour les vélos, puis c'est vraiment comme une espèce de station multimodale, mais elle est vraiment délaissée. C'est la même chose avec tout le secteur entourant la station du métro, que ça soit la rue Place Saint-Henri puis l'artère aussi Saint-Jacques aussi, il y a des aménagements certainement à faire.

2480 Un autre endroit problématique que nous on trouve, et c'est vraiment, ça comprend aussi, d'une certaine manière aussi, le secteur qui est touché par la consultation, mais d'autres endroits aussi dans le quartier puis dans le Sud-Ouest, c'est les ponts d'étagement, c'est les viaducs, c'est le tunnel Saint-Rémi, c'est les passages sous l'autoroute aussi, qu'il y a sur la droite, et il y en plusieurs endroits comme ça qui sont déjà construits, ils ne sont vraiment pas agréables, ils ne sont pas sécuritaires.

2485

Il y en a d'autres aussi qui sont compris dans le projet Turcot. Il y aurait lieu vraiment d'entamer des démarches pour que ça soit vraiment, que les aménagements qui seront faits dans ces infrastructures-là seront, comme, à l'intérêt vraiment d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier. C'est ça.

2490

Et côté économique, on dirait qu'après le passé industriel et manufacturier du secteur, ce que nous on propose, il y a déjà une initiative qui est en cours, il y a tout ce que le quartier de l'innovation qui a été créé, le territoire du quartier de l'innovation s'arrête vraiment à Atwater, puis ça ne s'en va pas à l'ouest. Ce que nous on propose, c'est vraiment d'intégrer le territoire de Saint-Henri et que ça comprend de l'échangeur jusqu'à Atwater, vraiment au territoire du quartier de l'innovation.

2495

Ça permettrait de mettre en valeur ce qui a déjà été mentionné ici. Par exemple, c'est qu'avec les bâtiments industriels, ça serait de les transformer en multi-locatif. Il y en a plusieurs qui sont déjà faits, ou ils sont en cours. Par exemple, ici, on voit le bâtiment RCA, aussi, qui est dehors le territoire de la consultation, mais que c'est un bâtiment très important pour la revitalisation économique vraiment du secteur.

2500

2505 Il y a beaucoup des entrepreneurs, il y a même des organismes communautaires et des initiatives en économie sociale, aussi, qui se sont installés dans ces bâtiments-là. Il y a d'autres bâtiments aussi qui se trouvent aussi dans le secteur que nous on propose aussi d'inclure dans la consultation. Il y en d'autres aussi évidemment sur le canal Lachine.

2510 Alors, ce que nous on propose c'est vraiment d'intégrer le quartier Saint-Henri au quartier de l'innovation pour favoriser le développement économique. Il y a plus de détails dans le mémoire qu'on a présenté.

2515 Il y a une autre idée aussi, qui a probablement déjà été présentée par d'autres participants, c'est vraiment la transformation de l'ancienne caserne de pompiers sur Notre-Dame dans une maison de la culture du numérique. Actuellement, il n'y a pas de maison de culture à Saint-Henri et c'est le seul quartier de Sud-Ouest qui n'a pas de maison de la culture.

2520 Si on veut vraiment faire de la revitalisation durable, il faut vraiment offrir, qu'il y ait de l'offre, vraiment, des activités culturelles pour tout le monde, que ça ne soit pas juste les gens qui ont beaucoup d'argent qui vont pouvoir se payer des événements, que ça soit vraiment pour tout le monde puis nous, on fait le lien vraiment avec la proposition qu'on fait d'intégrer le quartier Saint-Henri au quartier de l'innovation, ça serait vraiment un endroit où on trouverait vraiment la convergence des arts, de la culture et des nouvelles technologies. Ça serait vraiment à l'image de la Société des arts technologiques qui existe déjà au centre-ville de Montréal.

2525 Et si on regarde au-delà, vraiment, de l'asphalte et du béton, ce que nous on propose c'est vraiment des mesures d'aménagement vert, du verdissement, dans différents secteurs du quartier. Par exemple, ça comprend aussi d'autres territoires aussi qui sont touchés par Turcot. Il y a plusieurs terrains vacants qui sont vraiment aux alentours de Turcot puis il y en a d'autres qui étaient déjà là avant le projet de reconstruction. Il y en d'autres qui vont être libérés après Turcot.

2530 Il n'y a pas vraiment de plan, ce que nous on propose vraiment c'est d'élaborer et de mettre en place un plan pour le réaménagement de ces terrains-là. Pour donner des exemples, ici, on voit dans la carte, par exemple, les triangles rouges c'est vraiment où se trouvait l'édifice,

2535 le 780, Saint-Rémi qui a été démoli dans le cadre du projet Turcot. C'est un énorme terrain puis
ça serait une excellente idée de le verdir puis de le réaménager vraiment. Ce n'est pas un endroit
qui serait adéquat pour du développement résidentiel parce que ça se trouve vraiment entre les
voies ferrées et puis l'autoroute. Alors, ce que nous on propose c'est, par exemple, de faire un
arboretum avec des arbres indigènes dans ce secteur-là.

2540

Il y a d'autres terrains vacants aussi qui vont se trouver avec le déplacement des voies
ferrées par le CN vers le nord dans le secteur de la rue de Courcelle, il y a vraiment un corridor
de dix à quinze mètres (10-15 m) qui a été dégagé. Ça, il y a la possibilité aussi de faire des
aménagements. Au nord de la rue de Richelieu, aussi, c'est un terrain qui appartient à la ville de
2545 Westmount, mais pourrait être aussi réaménagé. Parce que les gens, par exemple, de la rue de
Richelieu sont très touchés pour les travaux de Turcot. Il y a même une entrée au chantier qui est
à côté d'eux.

2545

Alors, ce que nous on propose, c'est vraiment que ça soit, on travaille ensemble en
2550 collaboration, en concertation, en partenariat de l'arrondissement du Sud-Ouest, la Ville de
Montréal, la Ville de Westmount, le CN et le ministère des Transports du Québec pour faire le
développement et le verdissement des terrains vacants après Turcot.

2550

Et l'idée numéro 9, c'est vraiment quelque chose qui nous a touchés parce qu'on a
2555 développé un projet de ruelle verte avec les résidents riverains dans une ruelle au nord de la rue
St-Antoine, puis la problématique qu'on a trouvée, c'est que comme la ruelle, elle est privée,
l'arrondissement ne nous aide pas, la Ville de Montréal aussi ne veut pas collaborer, alors ça
devient très difficile pour les citoyens d'entamer des initiatives de verdissement sur les ruelles et
sur certains terrains vacants, parce qu'il n'y a pas vraiment des orientations, des politiques, des
2560 directives claires de la Ville de Montréal ou de l'arrondissement.

2560

Alors, ce que nous on propose, c'est vraiment de mettre en place une politique justement
pour régulariser la problématique des ruelles privées.

2565 Comment ça se fait, d'après les informations qu'on a et après cinq ans qu'une ruelle
privée est ouverte, il y a la possibilité pour la Ville de Montréal de l'intégrer dans le registre des
terrains publics. Alors, de cette manière, s'il y a une directive claire pour régulariser la situation, il
y a énormément de ruelles privées dans le Sud-Ouest, et dans Saint-Henri en particulier, qui ne
peut pas être aménagées ou que les citoyens ne peuvent pas entamer vraiment des initiatives de
2570 verdissement, justement parce que le statut juridique de la ruelle n'est pas clair.

 La même chose pour les terrains vacants publics, ça c'est intéressant aussi pour
l'arrondissement de mettre de l'avant vraiment des politiques pour permettre la réappropriation
de ces endroits-là et de faire des aménagements temporaires, c'est quelque chose qui est déjà
2575 proposé ici à Montréal par l'organisme Lande.

Mr. ARTURO VALLADARES :

 So finally, we know that there is gentrification undergoing in St. Henri. We know that with
2580 gentrification comes displacement of low-income residents. So we believe that we need an
organism that provides affordable housing for people with low incomes. And we looked at some
organizations in Montreal and we found that one that has been very successful in providing
affordable housing for people with mental illness and low incomes, the name is *L'abri-en-Ville*.

 The organization operates with a minimum of subsidies and is able to provide room for
2585 people with low incomes. A person will be paying three hundred fifty dollars (\$350.00) for a room.
We do not have enough time to describe the whole project, but we would invite all stakeholders
and all the people interested in keeping a social mix in St. Henri to look at the project at *L'abri-
en-Ville*.

2590 I know that they provide advice to other organizations that want to develop like the same
model. So well, finally that is what we propose in terms of housing and now, we will be happy to
answer your questions.

2595

LE PRÉSIDENT :

Thank you very much. As-tu des questions?

2600 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Quelques-unes, mais entre autres, pourriez-vous nous définir ce que vous entendez par « revitalisation durable »?

2605 **M. MAURICIO GARZON BEITRAN :**

2610 Revitalisation durable, bien, ça comprend... en principe, pour nous, c'est nécessairement organique. Ça ne peut pas se limiter à un endroit spécifique. Alors, ça comprend nécessairement, pour revitalisation durable, ça comprend différents, comme noyaux centraux vraiment à la revitalisation d'un endroit, que ça soit ici par exemple dans le quartier Saint-Henri, le Marché Atwater, et station Lionel-Groulx et station de métro, les bâtiments industriels, et ça comprend vraiment ça, puis comment on crée des liens.

2615 Alors, ce n'est pas vraiment compartimenté, tout ce qui est le développement, tout ce qui les volets économique, social, et environnement, c'est vraiment de comment on les intègre, comment on va créer ces liens qui vont permettre de les mélanger vraiment dans différents endroits spécifiques.

2620 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Et est-ce que c'est aussi comment développer des liens avec ce qui environne le secteur, un peu comme vous disiez, qu'il y avait des secteurs oubliés, par exemple, au niveau de la consultation?

2625

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

2630 Oui, oui, certainement. Alors, il y a des liens — bien, c'est sûr que le développement de la ville a favorisé vraiment les liens qui se font vraiment par les routes, vraiment, pour la circulation automobile, mais l'idée c'est vraiment de créer des liens physiques, c'est vraiment pour les piétons et les cyclistes, c'est pour ça que nous on dit, on propose de vraiment réaménager les artères. Mais ça comprend aussi de créer des liens aussi entre les différentes couches sociales aussi du quartier aussi.

2635

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

D'accord, j'ai une deuxième question. À la page 2 de votre mémoire, sous le volet « Les éléments encadrant notre réflexion ».

2640

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

Oui.

2645

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Le troisième point, vous dites :

« Les liens et la connectivité intra et interquartier, mais aussi sociale favorisant la diversité et la mixité sociale. »

2650

Et il y a un renvoi à une note de bas de page où vous dites :

« À notre avis, les organismes communautaires présents dans le quartier devraient faire preuve d'ouverture afin de favoriser le dialogue entre l'ensemble des résidents du quartier. »

2655

Est-ce que vous pourriez développer?

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

2660 Oui. Mais justement, il y a une pluralité de façons de créer des liens. Alors, si c'est des
liens sociaux, je pense qu'il y a une histoire particulière au quartier. Moi, je suis relativement
nouveau dans le quartier. Alors, ce qui se passe c'est que le travail communautaire et les
organismes communautaires ont vraiment visé, ils ont travaillé, il y a une histoire vraiment de
travail avec un certain type de résidents de Saint-Henri, si on pouvait le dire comme ça. Puis là,
2665 je pense que c'est nécessaire vraiment, si on veut favoriser vraiment une revitalisation durable,
de créer des liens aussi avec les nouveaux arrivants.

C'est sûr qu'il y a un débat politique en arrière de ça, il y a des idéologies aussi, mais je
pense que vraiment, si on veut favoriser un développement durable dans les quartiers aussi, il
2670 faut créer des liens, même si on va dire : ah oui, c'est les « gentrificateurs », ces les petits
bourgeois qui déménagent dans le quartier, il faut vraiment les inclure. Il ne faut pas vraiment,
comme, encore une fois, compartimenter vraiment les différentes initiatives, si on veut construire
vraiment un quartier qu'il y ait mixité diverse aussi.

2675 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2680 Vous parlez d'installer une éventuelle maison de la culture 2, je trouve ça intéressant,
dans la caserne de pompiers. Mais la caserne de pompiers, je vous informe qu'il y a beaucoup
de monde qui ont un œil dessus. Est-ce que vous voyez une alternative, si jamais c'était possible
d'installer une maison de la culture 2, comme vous le définissez, mais que ce n'était pas possible
2685 de prendre la caserne de pompiers, est-ce que vous voyez d'autres bâtiments qui pourraient
accueillir...?

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

2690

Oui, comme ça, je dirais, il y a sur Notre-Dame, il y a l'ancien théâtre Quartier aussi, mais c'est un bâtiment privé qui est en rénovation. Alors, je ne sais pas, mais ça serait un autre endroit et c'est sur Notre-Dame au coin de du Couvent. Et sinon, il y a des bâtiments industriels aussi, il y a justement sur de Richelieu...

2695

LE PRÉSIDENT :

Il y en a beaucoup, même. Il y en a beaucoup.

2700

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

Il y a sur de Richelieu, aussi, il y a un bâtiment aussi, il y a deux bâtiments, je pense, qui vont rester même après Turcot et qui pourraient être aussi aménagés, mais je ne sais pas si c'est des bâtiments publics.

2705

LE PRÉSIDENT :

O.K. Il y a juste un détail, pour moi. Vous avez dit à la fin qu'il y a plusieurs ruelles privées et puis après, vous avez défini ces ruelles-là comme n'ayant pas un statut clair. Est-ce qu'elles sont privées ou si... si c'est privé c'est clair?

2710

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

Oui, mais ce n'est pas clair. C'est des ruelles qui sont privées, à un moment donné ils ont eu un propriétaire, mais ça a été comme abandonné. Puis elles étaient ouvertes au passage vraiment du public en général, puis il semble, d'après les informations qu'on a, que d'après la charte de la Ville de Montréal, c'est possible, après cinq ans, qu'une ruelle privée qui est ouverte au passage vraiment du public en général, puis que le propriétaire n'a pas revendiqué son droit, la Ville de Montréal peut l'intégrer dans le registre des terrains publics.

2715

2720 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Merci. Alors, on n'aura pas d'autres questions. On vous remercie beaucoup de votre contribution. C'est apprécié.

2725 **M. MAURICIO GARZON-BELTRAN :**

Merci.

2730 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'appellerais monsieur Derek Robertson pour l'Alliance des piétons et des cyclistes du Sud-Ouest de Montréal.

2735 **M. DEREK ROBERTSON :**

C'est ça, c'est en plein ça.

2740 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, bienvenue. Bon, allez-y.

2745 **M. DEREK ROBERTSON :**

Bonsoir tout le monde. Je vais être bref et je vais faire un peu *old school*. Comme vous avez suivi des PowerPoint depuis quelques semaines, je vais faire un peu *d'old school*, je vais juste parler. On va faire une petite conversation ensemble.

2750 **LE PRÉSIDENT :**

Bien oui. Pas au téléphone, rien.

2755 **M. DEREK ROBERTSON :**

J'ai des visuels, mais c'est un journal. Donc, je veux dire, bonjour, mesdames et messieurs. Bonsoir, mesdames et messieurs. Je m'appelle Derek Robertson, directeur de l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal, et je vous remercie d'être ici ce soir et tout le long de cette démarche. Comme citoyen, c'était très apprécié.

2760

Mon discours ce soir va être bref et sur trois sujets très pertinents : les piétons et les cyclistes de tous âges et, le troisième, nos espaces verts.

2765

Si on veut faire créer des quartiers centraux vivants, comme la Ville a proposé avec leurs démarches et commissions depuis 2006, comme la Charte des piétons, Montréal physiquement active, partage du réseau, traversée de la rue et d'autres, si la Ville veut bâtir des quartiers centraux en plus de densité et aménagés plus à l'échelle humaine, et offre des alternatives de l'auto solo, et si le Sud-Ouest veut aller plus loin et sécuriser les déplacements par transport actif, précisément pour les piétons et cyclistes, il y a du travail à faire.

2770

Et je vais faire un petit sommaire d'une chronique qui a été déposée la semaine passée dans *La Voix populaire* qui s'appelle « *Le lien nord-sud, les cyclistes devront patienter.* » Je vais juste lire un petit paragraphe.

2775

« *Derek Robertson, directeur à la APC SOM, ne cache pas sa déception. Si Montréal veut devenir une ville où le transport actif est un élément clé, il y a du travail à faire pour améliorer le réseau, faire en sorte que tous les citoyens, jeunes et âgés, soient assurés qu'ils pourront effectuer leurs déplacements en toute sécurité.* »

2780

Je pense que je vais laisser ça avec vous autres plus tard, mais c'est dans cet élément que je vais continuer ma discussion. Dans la première partie, c'est en ce qui concerne les axes

nord-sud, mais particulièrement dans ce secteur-là. On a besoin de solidifier les réseaux cyclistes existants, ce n'est pas cher, ce n'est pas difficile à faire.

2785 Je vous propose quelques suggestions. Premièrement, les connexions plus robustes
entre les côtés nord et sud à longueur de rue St-Patrick. En ce moment, c'est un free-for-all, c'est
no man's land. Choisissez un axe, si vous voulez Monk - de l'Église - Eadie ou le nouveau de la
Vérendrye, même en face du Marché Atwater, au sud du marché, pour traverser St-Patrick, il y a
aucun panneau pour signaler pour les cyclistes. Il y a aucun démarquage, de la peinture sur la
rue, sur la chaussée, dans la rue et sur la chaussée, il n'y a pas de panneau lumière prioritaire
2790 pour les vélos, comme pour les piétons à toutes les traverses.

Ça, c'est un manque. Ce n'est pas cher, ce n'est pas difficile à faire, mais en ce moment,
aujourd'hui, il n'y a aucune chose effectuée. C'est dangereux pour les piétons et les cyclistes.

2795 Deuxièmement, sur la rue de Courcelle, entre la frontière de Westmount et rue Notre-
Dame, comme à Westmount, la présence des camions lourds et circulation en général justifie
l'installation des bollards pour mieux protéger la forte présence des cyclistes tout le long de la
journée avec un niveau de circulation, à l'heure de pointe, considérée comme pointe de
congestion.

2800 Donc, nous avons, à la frontière de Westmount, les bollards sont installés, mais à
Montréal, on n'avait rien, c'est tellement dangereux. La voie de circulation pour la piste cyclable
est toujours bloquée pour les camions lourds qui ne respectent pas la loi. Et si nous avons des
bollards, ça va être plus facile pour faire nos déplacements parce que ça, c'est un axe nord-sud
2805 très, très achalandé et très utilisé par les gens qui traversent entre le centre-ville puis les secteurs
sud.

Troisièmement, les pistes cyclables sur leur site propre, la longueur de rue qu'on ne sait
pas entre ici et centre Gadbois, et rue Saint-Rémi. Comme monsieur Sauvé a mentionné, il vient
2810 ici par vélo, moi aussi, je viens par vélo, mais moi j'ai un vélo privé, je peux stationner sur les
supports ici. Mais on a besoin d'une piste cyclable. Ça, c'est vraiment un axe très important et si

ça peut continuer sur le côté sud de la rue Acorn jusqu'à rejoindre la piste cyclable de la rue de Courcelle. Comme vous le savez très bien, c'est juste un angle comme nord-est c'est facile à aligner, c'est un lien potentiel.

2815

Sur la rue Saint-Rémi, on a besoin d'ajouter un lien nord-sud entre la future piste cyclable Pullman et le canal Lachine. Entre rue Pullman et jusqu'à l'entrée du canal Lachine, au sud-est, coin de la rue Saint-Ambroise et Saint-Rémi. Donc, le MTQ va construire une piste cyclable tout le long de la Falaise Saint-Jacques et ça va terminer à Pullman, la rue Pullman, et ça va être, s'il y a un lien, ça peut continuer vers le sud sur la rue Saint-Rémi et ça va être connecté avec mon idée de rue Pullman et ça va continuer direct au canal Lachine.

2820

Je sais que vous savez très bien de quoi je parlais parce que vous connaissez par cœur cette carte du quartier.

2825

Cinquièmement — j'ai presque fini — cinquièmement, c'est ajouter un lien entre la future piste cyclable, on a le terrain CN et aller vers l'est pour lier avec la piste de l'Allée des Tanneries et continuer vers l'est, vers le métro Place Saint-Henri.

2830

C'est la même chose avec la piste cyclable Pullman; ça termine vers la rue Saint-Rémi. Moi, je suggère que ça doit continuer et aller vers l'est parce que la ville, à ce moment, la Ville est présentement en train de travailler avec le CN pour ajouter un lien cyclable au-dessus du viaduc Sainte-Marguerite. Je vous encourage de contacter la Ville et j'encourage la Ville d'ajouter le viaduc Saint-Rémi. Et ça, ça va permettre d'élargir cette piste cyclable est-ouest, de Pullman jusqu'à De la Montagne. Parce que si on crée un axe avec Sainte-Marguerite, ça va continuer Place Métro Saint-Henri et ça continue vers Lionel-Groulx et vers l'est.

2835

J'ai une dernière chose pour cette section de piétons, de cyclistes, je m'excuse. Avant que la transition va toucher sur le secteur de l'Église, entre rues St-Patrick et de la Vérendrye, nous suggérons l'installation d'une piste cyclable sur le propre site. En ce moment, c'est un secteur quasi industriel et quasi abandonné. Il y a beaucoup de commerces à louer. Je vous

2840

encourage d'installer une piste cyclable à cette longueur parce que ça, ça va continuer jusqu'au sud, jusqu'à la connexion de la piste, comment on dit ça... aqueduc. Merci beaucoup, Madame.

2845 Deuxième partie, c'est les piétons, les piétons en péril. Tous les axes, comme je l'avais déjà mentionné, tous les axes pour traverser la rue St-Patrick nécessitent, comme je l'ai déjà mentionné, un réaménagement complet. Les intersections vont être toutes réaménagées pour nos aînés et jeunes. S'ils semblent traverser en toute sécurité, nous sommes tous en sécurité.

2850 Quelques expériences et recommandations pour les piétons. Le coin de Notre-Dame et Côte-Saint-Paul nécessite vraiment le réaménagement total. Pour moi, c'est impossible de traverser à l'intérieur de la période le permettant, donc impossible pour nos aînés, nos personnes âgées à mobilité réduite et les mamans avec des enfants. C'est tellement impossible.

2855 Même dans le secteur Côte-Saint-Paul–Ville-Émard, rue Monk et Denonville, il y a une résidence pour personnes âgées et un arrêt de l'autobus 36, même s'il y a des *sidewalk bulbs*, c'est une distance plus courte, et même s'il y a un panneau au milieu de la rue, les gens ne respectent pas la vitesse et c'est encore un peu difficile pour traverser la rue. Parce qu'encore, il manque des marquages. La petite chose en métal était déjà là au milieu de la rue, mais la peinture n'est pas faite encore. Si c'est fait le plus tôt possible, ça va être pour mettre les gens à l'aise.

2860 C'est ça. Troisième, il y a plusieurs endroits où est-ce que c'est possible qu'un réaménagement des intersections va inclure les *sidewalk bulbs* sur le côté est, pour assurer une distance plus courte à traverser pour tous, comme il existe déjà à la rue Notre-Dame et Green, c'est vraiment facile.

2865 Moi, je suggère Notre-Dame et Côte-Saint-Paul, Saint-Rémi, de Courcelle, Sainte-Marguerite et Rose-de-Lima. Si vous avez l'idée au réaménagement de ces cinq intersections, ça va aider les gens beaucoup.

2870

2875 Quatrièmement, un grand manque de bancs pour asseoir et des poubelles sur nos rues et des espaces publics comme le canal Lachine au sud du centre Gadbois, le Marché Atwater et les rues Notre-Dame, Monk, de l'Église, puis il n'y en a pas assez de bancs. Avec la vieillesse de la société, on manque de places pour s'asseoir. Si les gens font plus de commerçants locaux, on va aller à pied ou à vélo, on va asseoir prendre de la crème glacée, jaser avec nos voisins, ça va être plus agréable.

2880 Et si on installait plus des contenues à ordures, c'est très important de ramasser plus fréquemment. En ce moment, c'est problématique.

2885 Et troisièmement — la partie c'est très, très vite — accès aux parcs et espaces verts. Nos parcs et espaces verts sont peu et donc très précieux pour nous dans le Sud-Ouest . Les terrains publics vont rester publics et accessibles, pas comme au Griffintown et l'ancien terrain de Postes Canada, le site, ça devient privatisé complètement.

2890 Donc, pas de bâtisse ou vente du terrain dans le parc Gadbois. Je l'ai noté dans la consultation. Au début, il y a un petit triangle qui potentiellement serait de revendre pour les logements. Absolument pas. Ça, il faut que ça reste le parc, un espace public. Ou même, si on veut, comme si vous suivez ma suggestion de créer un lien cycliste, la piste cyclable le long de rue Côte-Saint-Paul, vous pouvez faire ça dans cet espace. Prendre une partie pour faire cet autre... mais absolument pas, je suis totalement contre la vente des terrains publics, les espaces verts pour construire des résidences, même si c'est des résidences abordables, sociales, je suis militant pour les logements sociaux, mais pas sur nos espaces publics verts comme ça, s'il vous plaît.

2895 Et, dernièrement, planter des arbres et des arbustes partout aux bords des autoroutes et les axes majeurs pour diminuer les effets négatifs des GES, les gaz à effet de serre.

2900 Et, en conclusion, si on veut, et pour nous, les citoyens veulent, on veut avoir un quartier rebâti ou évoluer vers une échelle plus humaine avec nos déplacements plus verts, agréables et en toute sécurité pour les piétons et les cyclistes de tout niveau, jeunes et nos aînés, and all ages in-between, il y a du travail à faire.

2905 Regardez vos *posters*, c'est tellement beau. Il y a beaucoup d'informations, il y a des camions, il y a des autobus, il n'y a pas de vélos. Donc, ça démontre que ce n'est pas vraiment présenter nos quartiers, ni leur réalité. Comme quelqu'un qui grandit dans l'ouest de l'île et avoir un permis de conduire et une auto depuis quelques semaines après que je tourne seize (16) ans. J'ai déjà vécu sans auto depuis janvier 2013, je vais vous dire : the car is no longer king in the city and this City must respect and must reflect this 21st century reality.

2910 Thank you very much, merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

2915 Merci beaucoup.

M. DEREK ROBERTSON :

Ça fait plaisir.

2920 **LE PRÉSIDENT :**

Juste une petite mise au point. Moi, je ne prenais pas de notes.

M. DEREK ROBERTSON :

2925 C'est correct, ce n'est pas grave.

LE PRÉSIDENT :

2930 Mais c'est parce qu'on va avoir tout ça enregistré, par écrit dans quelques jours, alors, je préférerais vous écouter. Ce n'est pas parce que ce n'est pas intéressant. Il y a aussi une chose que je voulais vous dire, vous donnez beaucoup d'exemples d'endroits dangereux.

M. DEREK ROBERTSON :

2935

Hum, hum.

LE PRÉSIDENT :

2940

Il ne faut pas attendre deux ans pour le signaler à la Ville, faites-le maintenant. Nous, on prend ça en note, mais nous on prend ça en note surtout dans le sens d'orientation générale à proposer à la Ville, mais s'il y a des coins que vous voyez en vous déplaçant, qui sont vraiment dangereux, signalez-les rapidement, c'est ça.

2945

Je voulais vous dire aussi qu'il y a beaucoup de jeunes qui ont parlé de transport actif depuis le début de nos consultations, donc on va rajouter vos commentaires à ceux de bien d'autres personnes qui réclament de meilleures installations, plus sécuritaires, plus fluides pour les piétons, pour les cyclistes un peu partout sur le territoire, en effet. Voilà si ça peut vous encourager dans vos efforts, vous ne serez pas les seuls.

2950

Est-ce qu'il y a des questions? Et puis pour l'absence de vélos sur le poster, on va parler aux personnes responsables.

M. DEREK ROBERTSON :

2955

Merci beaucoup. J'apprécie votre temps.

LE PRÉSIDENT :

2960

Merci. Là, j'appellerais madame Vivianne Rochon-Montplaisir. Est-ce qu'elle est ici? Oui. Elle est ici.

2965 **Mme VIVIANNE ROCHON-MONTPLAISIR :**

Bonsoir. C'est ça, c'est brouillon, mon affaire, mais je tenais à présenter ce soir. Je suis une résidente du quartier Côte-Saint-Paul, alors je vais surtout me concentrer là-dessus.

2970 Bon, premièrement, je voudrais dire qu'au niveau du transport en commun, il y a vraiment des améliorations à faire. Le service est très mauvais dans le quartier. Les autobus passent aux vingt-cinq (25) minutes à trente (30) minutes, tous. Et puis même, il y en avait un qui passait aux trente (30) minutes qui est passé aux trente-deux (32) minutes. Alors, quand on est habitué à le voir passer toujours à la même heure et tout d'un coup, il ne passe plus à la même

2975 heure, c'est très frustrant.

Alors, s'il pouvait passer aux quinze (15) minutes, ça serait une grosse amélioration pour toute la vie de quartier. Pour se rendre dans d'autres quartiers, pour se rendre au métro. Je crois qu'il faudrait améliorer l'accès vers le métro. C'est facilement dix, quinze (10-15) minutes de

2980 marche. Avec des jeunes enfants ou en hiver, ça serait très pratique d'avoir un meilleur accès en autobus.

Le trajet du 37, selon moi, est à revoir carrément. Il fait des tas de détours. En particulier, si c'était possible de passer sur le pont de l'Église, comme il a fait à un certain moment, ça

2985 sauverait un petit bout du détour puis après, il fait un grand, grand détour dans Verdun. On dirait c'est comme deux trajets d'autobus mis en un. Moi, j'habite sur Angers au coin de l'Église, si je veux aller à la maison de la culture en autobus, le 37 se rend directement, mais ça prend une demi-heure.

Il y a le 101 aussi que j'aime utiliser, mais qui passe seulement aux heures de pointe. Si

2990 ça pouvait devenir un circuit régulier, plus fréquent, qui pourrait aller jusqu'au métro Jolicoeur et jusqu'à la rue Wellington dans l'autre sens, ça serait potentiellement... bien, pour moi, ça serait le fun, mais je suis sûre que ça pourrait être intéressant à étudier.

2995 Alors, ça, c'était pour le transport en commun. Évidemment, je peux en parler à la STM, mais je pense que ma voix pourrait se perdre parmi les milliers d'usagers. Et comme on est quand même un quartier qui a peu d'usagers d'autobus, j'ai l'impression que ce n'est pas dans leur priorité.

3000 Alors, deuxièmement, il y a beaucoup de bâtiments abandonnés. Il y a l'église Saint-Paul qui n'est pas abandonnée, mais qui vient d'être vendue puis qui a besoin de sérieuses rénovations puis on ne sait pas trop qu'est-ce qui va en advenir. Il y a l'ancien Hôtel de Ville au coin d'Angers et de l'Église, qui est présentement vide à part les collections de vieux camions de pompiers, parce qu'ils ne trouvent pas encore de place, ils n'ont pas encore trouvé une autre
3005 place où aller, mais le bâtiment est tellement vétuste que tout le monde a dû partir.

 Il y avait Tandem qui était là, il y avait des collectionneurs de trains, il y avait un club de l'âge d'or. Alors, qu'est-ce qui va advenir de ce bâtiment-là qui a certainement besoin de grandes rénovations? S'il n'est pas rénové, bien, il va être abandonné puis quand il va être une menace
3010 pour la sécurité, il devra être démoli, puis qu'est-ce qui va arriver après, est-ce que ça va être des condos? Bon, enfin. Est-ce qu'il y aurait moyen de faire quelque chose avant qu'il soit trop tard.

 La rue de l'Église, particulièrement entre Laurendeau et St-Patrick, il y a des tas d'anciens commerces abandonnés. Moi, ça fait neuf ans que j'habite dans le quartier puis il y en
3015 a qui sont abandonnés depuis ce temps-là. Il y a un terrain vague... il faut faire quelque chose. On passe là puis c'est presque épeurant.

 O.K. Alors, la sécurité des piétons. Je pense qu'il faudrait sécuriser certaines intersections. Je pense à Laurendeau et de l'Église, possiblement rajouter des feux de piétons,
3020 rendre le tunnel Saint-Rémi plus agréable, surtout quand on – bien, l'été, on peut passer par d'autres chemins si on veut aller à Saint-Henri, mais l'hiver on n'a pas le choix, puis c'est sombre, c'est sale.

 Devant le centre Gadbois, surtout que dans les travaux qui s'en viennent, on sait qu'il y
3025 aura des détours qui vont passer par là, alors la circulation va être augmentée sur la rue juste

devant le centre Gadbois. Est-ce qu'il y aurait moyen de faire un passage sécuritaire pour les piétons qui viennent de l'autre côté du canal puis qui veulent traverser vers le Centre?

3030 Quatrièmement, la beauté du quartier. Il y a des choses à mettre en valeur. Comme je disais, les bâtiments abandonnés, il y a quand même des belles façades qu'il y aurait à mettre en valeur. Je crois qu'on devrait mettre beaucoup, beaucoup de végétation pour rendre le quartier plus agréable, en particulier, encore, la rue de l'Église.

3035 C'est ça. Si c'est possible de mettre les façades en valeur... ah oui, mettre plus de poubelles aussi.

3040 Vous avez mentionné dans votre pamphlet, le secteur Cabot. Je n'ai pas beaucoup d'idées, mais il y a quelques entreprises intéressantes qui sont là, par exemple la nouvelle distillerie. Je pense que n'importe qui, qui décide de s'installer dans le quartier devrait avoir des incitatifs à s'installer et à rester.

3045 Je crois qu'Hydro-Québec veut prendre une partie du terrain, je ne suis pas sûre, mais surtout, ça serait important pour moi que ça n'apporte pas de la laideur au quartier. En particulier, le canal est très beau, mais il n'est pas mis en valeur. Alors comment, je n'ai pas de réponse, mais comment est-ce qu'on pourrait mettre le canal Lachine en valeur parce que c'est une des belles choses du quartier.

3050 Aussi, ça apporte beaucoup de cyclistes l'été, est-ce qu'on pourrait les attirer, bien, éventuellement vers nos commerces ou vers notre quartier, cette circulation-là?

3055 Bien, en ce qui concerne les commerces, il y en a très peu. J'ai constaté, dans les dernières années, bien, dans les années que j'ai habité ici, qu'il y en a plusieurs qui ont fermé et qui ont été convertis par la suite en logement. Donc, ce n'est pas possible à court terme de les reconverter en commerce. Ça semble être plus avantageux pour les promoteurs de les convertir en logements. Comment alors attirer les commerçants et les maintenir, aussi, les garder? Parce que quand il y en a un qui ouvre, des fois il reste ouvert deux, trois ans puis il ferme après.

3060 Il y a l'école Marie-de-l'Incarnation, qui est un parc-école de la Ville. Mais on dirait que c'est juste des mots. La cour, il y a un projet en cours depuis des années de refaire la cour, comment la Ville va participer à ça, puis comment intégrer l'école à la vie de quartier, au développement du quartier? C'est encore une question plus qu'une réponse.

3065 Aussi, les frênes, on a beaucoup de frênes dans le Sud-Ouest . Il y en a une partie qui ont été coupés, alors il faudrait veiller à les remplacer parce que, encore une fois, la beauté du quartier c'est important et c'est aussi pour la pureté de l'air, mais personnellement, je crois qu'un beau quartier rend les gens plus heureux et que ça contribue fortement à la qualité de vie.

Alors, et puis les arbres qui sont déjà traités doivent être traités aux deux ans, alors il faudrait s'assurer qu'ils continuent à être traités.

3070 Bon. Bien, c'est ça, c'est ce que j'avais à dire.

LE PRÉSIDENT :

3075 Bien, on a pris bonne note de toutes sortes de points que vous avez lancés, des exemples, des choses d'amélioration, on en a pris note. On a tout ça. C'est enregistré, on aura ça par écrit. Donc, on rajoutera ça à l'encyclopédie qu'on a déjà rassemblée, d'idées et d'exemples d'améliorations à apporter. Je vous remercie.

Je ne sais pas s'il y a des questions? Une petite question?

3080 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

3085 Oui, j'ai une petite question. Vous avez dit, au tout début lorsque vous avez parlé du transport en commun, des horaires d'autobus. En fait, les problèmes de fréquence et en même temps, à la fin, vous avez dit : « Bien, il n'y a pas beaucoup de gens qui utilisent le transport en commun dans le quartier. » Est-ce que j'ai bien entendu?

Mme VIVIANNE ROCHON-MONTPLAISIR :

3090 Oui, c'est... oui. Mais...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3095 Est-ce que c'est l'œuf et la poule? Est-ce qu'ils ne l'utilisent pas parce qu'il y a un problème de fréquence?

Mme VIVIANNE ROCHON-MONTPLAISIR :

3100 Je ne le sais pas. Je ne peux pas dire.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et c'est moins fréquent parce que les gens ne l'utilisent pas?

3105 **Mme VIVIANNE ROCHON-MONTPLAISIR :**

C'est sûr le quartier n'est pas très densément peuplé. Alors, ça peut être une raison, qu'il y a moins d'offres et qu'il y a moins de gens qui prennent l'autobus. Mais je trouve qu'on a un horaire de banlieue qui n'est pas digne de vivre à Montréal.

3110

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

O.K.

3115 **LE PRÉSIDENT :**

Une question? Ça va?

Mme VIVIANNE ROCHON-MONTPLAISIR :

3120 Quand c'est rendu qu'on voit un autobus puis qu'on a envie de le prendre juste parce qu'il est là...

LE PRÉSIDENT :

3125 Pour désennuyer le chauffeur. Bien, je vous remercie, Madame. Merci beaucoup de votre contribution.

 Donc, ceci met fin à nos séances d'auditions. Alors, la séance est levée pour ce soir. Merci.

3130

AJOURNEMENT

* * * * *

3135 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

3140

YOLANDE TEASDALE, s.o./o.c.r.